

La dynamique de l'emploi en temps de crise et de reprise conjoncturelles. Une analyse comparative de Bruxelles, de la Flandre et de la Wallonie

Caroline Vermandere, Karen Geurts et Ludo Struyven (HIVA - KU Leuven)

Avril 2012

Document de travail dans le cadre de la chaire Federgon 'Dynamique du marché du travail'.

La dynamique de l'emploi en temps de crise et de reprise conjoncturelles. Une analyse comparative de Bruxelles, de la Flandre et de la Wallonie

Caroline Vermandere, Karen Geurts et Ludo Struyven (HIVA - KU Leuven)

Synthèse

Cette étude retrace pour la première fois les flux bruts du marché de l'emploi belge au niveau régional. Elle décrit la période 2008-2010 et montre la dynamique du marché du travail durant une récession et une reprise conjoncturelles. L'analyse est basée sur la base de données DynaM. Les chiffres DynaM sont issus d'une base de données administratives, gérée par l'ONSS et l'ONSSAPL et ils couvrent 99% des travailleurs salariés en Belgique. Le tableau de la dynamique diffère fortement d'une région à l'autre. L'économie wallonne est plus petite, mais elle présente un jeune marché du travail dynamique avec une dynamique entrepreneuriale forte et une demande de travail résistante. La Région flamande est une grande et puissante économie, mais elle présente une image moins prospective, une dynamique d'entreprise plus limitée et une demande de travail sur le marché de l'emploi moins résistante. Dans la Région de Bruxelles-Capitale, le marché du travail est dominé par les secteurs des services caractérisé par une dynamique de l'emploi turbulente.

Document de travail dans le cadre de la chaire Federgon 'Dynamique du marché du travail'.

Table des matières

Introduction	4
1. Conjoncture et emploi.....	5
2. Les dynamiques sur les marchés du travail régionaux	7
Conclusion	23
Annexe 1 Méthodologie	25
Annexe 2 Chiffres et tableaux.....	30
Bibliographie	49

Traduction française: Stéphane Ostyn – ILT KU Leuven

Introduction

Derrière les évolutions de l'emploi bien connues se cache une forte dynamique du marché du travail avec des créations et des disparitions d'emplois et d'entreprises. Une analyse de la dynamique sous-jacente permet une meilleure compréhension de la structure et du fonctionnement de la demande de travail sur le marché de l'emploi. Plus qu'une comparaison statique des différences nettes entre quelques moments instantanés, une telle analyse révèle un processus dynamique de création et de destruction d'emplois, d'employeurs entrants et sortants, d'entreprises en expansion et en contraction. Le présente étude se concentre sur le marché du travail des Régions flamande, wallonne et bruxelloise et montre trois marchés du travail structurés très différemment.

L'analyse est basée sur une base de données unique et détaillée: la base de données DynaM. Celle-ci a été développée par HIVA-KU Leuven et l'ONNS avec l'objectif spécifique de rendre visibles les mouvements dans le marché du travail qui restent cachés derrière les statistiques. Le soutien scientifique du projet DynaM est rendu possible grâce à la Chaire Federgon 'Dynamique du marché du travail'.¹

Les données DynaM sont une mine d'informations sur la structure et le fonctionnement de la demande sur le marché de l'emploi. Ces données montrent comment la dynamique entrepreneuriale et la dynamique de l'emploi interagissent pleinement, aussi bien chez les employeurs entrants et sortants que chez les entreprises en expansion et en contraction. Les analyses ne peuvent se limiter à un seul des facteurs en jeu. Ce n'est en effet qu'à partir d'un aperçu complet qu'elles peuvent révéler les fondements de base sur lequel s'appuie un marché du travail prospectif et résistant. Dans cette étude deux aspects de la dynamique seront traités.

Premièrement, la dynamique montre comment le marché du travail se renouvelle de l'intérieur: des études ont démontré que dans les économies saines la création et la destruction d'emplois, d'une part, et la création et la cessation d'entreprises, d'autre part, vont de pair (Davis, Haltiwanger & Schuh, 1996). L'interaction de création et de destruction reflète la flexibilité avec laquelle le marché du travail s'adapte aux changements technologiques, à la demande des consommateurs et/ou à la concurrence internationale. Que des emplois se perdent et que des entreprises disparaissent est inévitable, mais cela ne signifie pas pour autant un ralentissement économique. Au contraire, une telle dynamique contribue à la croissance économique lorsque l'emploi est réalloué des entreprises moins productives vers les entreprises plus productives (Foster, Haltiwanger & Krizan, 2001). Cela crée aussi de l'espace pour de jeunes entreprises, qui contribuent de manière significative à la création de nouveaux emplois (Haltiwanger, Jarmin & Miranda, 2010).

Deuxièmement, cette étude de la dynamique du marché du travail ne s'attache pas à un mais à deux mouvements: d'une part, la capacité dont une région peut résister à la perte d'emplois en période de récession, de l'autre, la capacité dont cette même région se redresse dès que la reprise s'amorce. Cela correspond à deux composantes de la 'economic resilience' ou résistance comme conceptualisé dans la littérature d'économie régionale (Davies, 2011; Simmie & Martin, 2010).

Cette étude débute par une brève présentation du contexte économique et du marché de l'emploi dans les Régions flamande, wallonne et de Bruxelles-Capitale. Celle-ci rejoint les constatations de la BNB-ICN (Comptes régionaux, BNB-ICN, 2012). Ensuite les mouvements dynamiques cachés derrière ces chiffres, sont analysés à partir de la base de données DynaM. Le document se focalise sur une période économique turbulente (2008-2010): une période de crise et même de récession économique, suivie par une timide relance de l'économie. Les marchés du travail régionaux semblent être très différents, tant en ce qui concerne la dynamique du marché du travail que la résistance aux chocs conjoncturels.

¹ Voir www.dynam-belgium.org

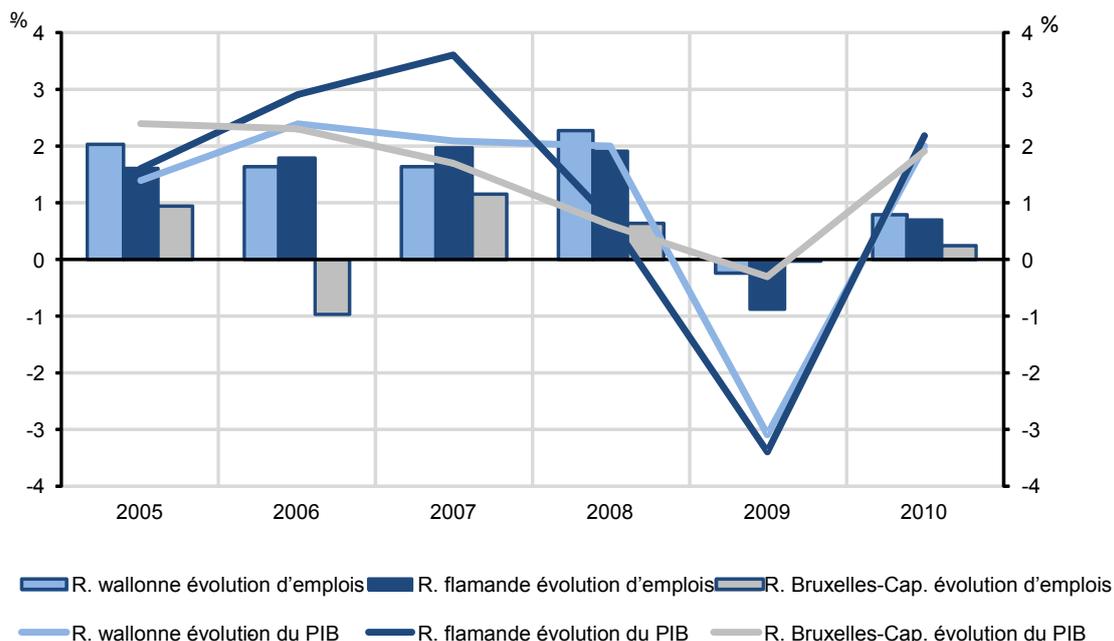
1. Conjoncture et emploi

La **Région wallonne** est une économie relativement petite et ne contribue que pour 23,6% au PIB belge.² De nombreux indicateurs se présentent plutôt négativement par rapport à la moyenne nationale: un taux d'activité plus faible, un taux de chômage plus élevé et un revenu disponible moyen par personne plus bas (Bureau fédéral du Plan, 2011). La forte proportion d'emplois dans les secteur non-commerciaux est frappante (figure 2).

L'économie wallonne montre une croissance nette régulière (figure 1). Les mouvements conjoncturels sont aplatis par la forte proportion d'emplois dans le secteur des services qui est moins sujet aux fluctuations conjoncturelles, comme les activités médico-sociales et l'enseignement. En plus, les secteurs industriels wallons prestent légèrement mieux que dans les autres régions belges (BNB-ICN, 2012). La crise financière pousse l'économie wallonne en 2009 à la décroissance, mais lors de la reprise en 2010 la croissance économique atteint le niveau tendanciel.³ Les chiffres de croissance pour l'économie belge indiquent toutefois un nouveau ralentissement à partir de 2011 (Bureau fédéral du Plan, 2012).

L'emploi wallon suit le modèle conjoncturel. La croissance économique crée une croissance de l'emploi régulière. En 2009, le marché du travail subit de plein fouet la récession économique. En 2010, la croissance de l'emploi est suffisante pour compenser les pertes de 2009, voire les surpasser.

Figure 1 Evolution du PIB et du nombre d'emplois dans les Régions wallonne, flamande et de Bruxelles-Capitale (2005-2010)



Bureau fédéral du Plan (Hermreg)

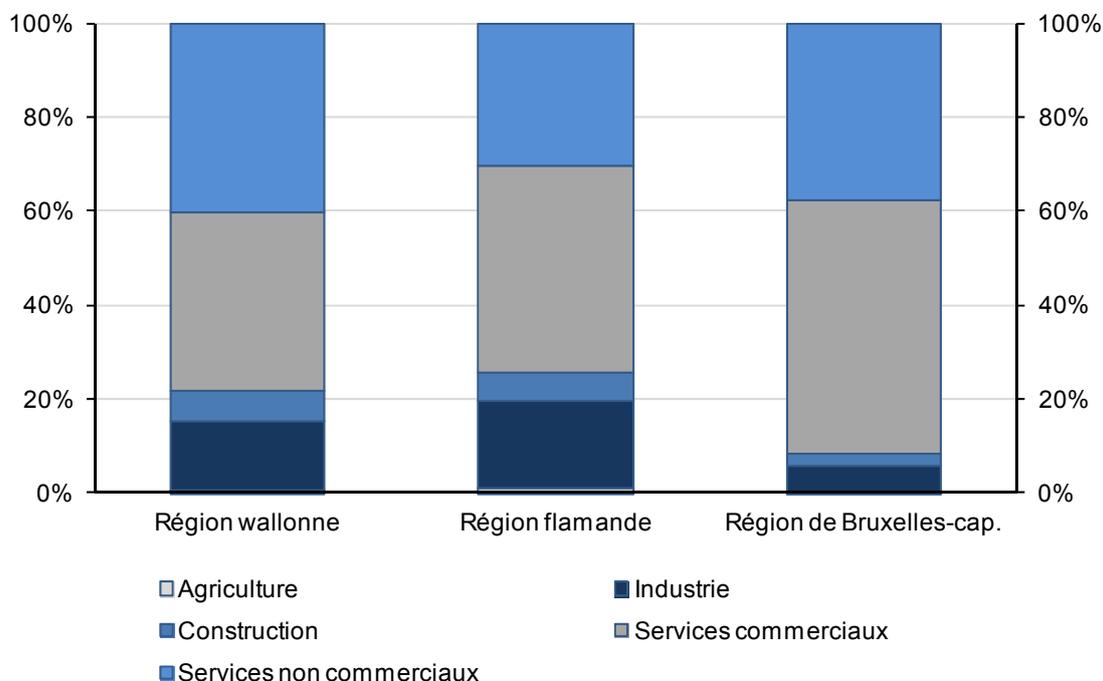
La croissance économique de la **Région flamande** montre des variations conjoncturelles plus prononcées. L'industrie et la construction, sensibles aux fluctuations conjoncturelles, pèsent lourd dans l'économie flamande. La Région flamande a connu entre 2005 et 2007 une croissance en hausse. Toutefois, le déclin s'amorce dès 2008 et il est bien plus important que dans la Région wallonne. La Région flamande connaît elle aussi une croissance économique en 2010, quoique de courte durée, et elle s'attend à une récession en 2011.

² Chiffres de la BNB, comptes régionaux (2008).

³ Les chiffres de croissance régionale en 2010 sont provisoires.

L'économie flamande contribue pour 57,4% à l'économie belge dans son ensemble. C'est la région la plus prospère, avec un taux d'activité plus élevé, un taux de chômage plus faible et un revenu disponible moyen par personne plus élevé (Bureau fédéral du Plan, 2011).

Figure 2 L'emploi intérieur salarié par région et par secteur (2009)



Bureau fédéral du Plan (Hermreg)

Le marché du travail flamand est sensible à la conjoncture, cela se manifeste surtout pendant les périodes de crise conjoncturelle. Entre 2005 et 2007, la Région flamande ne parvient pas à surpasser la croissance de l'emploi dans la Région wallonne, malgré une croissance économique plus élevée. A l'inverse, l'impact de la crise financière en 2009 occasionne une perte d'emplois plus marquée sur le marché du travail flamand. En 2010, la croissance de l'emploi est réelle, bien qu'elle ne soit pas encore suffisante pour compenser totalement les pertes de 2009. La sensibilité conjoncturelle flamande est liée à l'importance du secteur industriel (figure 2): une récession se fait rapidement sentir dans la baisse de la demande de travail, mais une reprise doit être estimée suffisamment solide avant que la croissance de l'emploi redémarre.

La **Région de Bruxelles-Capitale** abrite de nombreux services parmi lesquels un ensemble d'administrations (régionales, fédérales et européennes) et de sièges sociaux de grandes entreprises belges et internationales, et d'organisations. La part de l'économie bruxelloise dans le PIB belge s'élève à 19%. Le caractère administratif se reflète dans le marché de l'emploi bruxellois: plus de 90% de l'emploi se situe dans le secteur des services (figure 2). Le marché du travail est par conséquent peu sensible à la création et à la destruction cycliques d'emplois dans l'industrie et la construction, deux secteurs par définition sujets aux fluctuations conjoncturelles.

Les mouvements de croissance économique de la Région de Bruxelles-Capitale diffèrent de ceux présents dans l'économie flamande et wallonne. La tendance à la baisse a été initiée dès avant la crise financière. En revanche, la décroissance a été beaucoup moins prononcée en 2009 et la reprise dès 2010 est comparable à celles des Régions wallonne et flamande. Ici non plus la croissance ne pourra être maintenue en 2011 (figure 1).

La structure différente de l'économie bruxelloise et le modèle de croissance particulier font que la dynamique de l'emploi dans la Région bruxelloise diffère des fluctuations sur le marché du travail flamand et wallon. Outre la conjoncture interviennent ici les décisions politiques concernant les services non commerciaux et les décisions prises au niveau supranational par les entreprises internationales.

2. Les dynamiques sur les marchés du travail régionaux

Derrière les évolutions nettes de l'emploi se cache un processus turbulent de création et de destruction d'emplois, d'entreprises qui démarrent ou cessent leurs activités et d'entreprises en expansion ou en contraction. D'après les données macro-économiques, ces flux bruts se compensent dans une large mesure. Il est utile d'analyser les mouvements dynamiques sous-jacents. Ils indiquent où la structure d'une économie est la plus sensible à la conjoncture, quels secteurs offrent le plus de résistance, quelles entreprises connaissent les plus fortes turbulences de l'emploi et où la tendance est plutôt à la croissance ou à la décroissance.

Une dynamique entrepreneuriale forte constitue l'épine dorsale d'une demande de travail dynamique. Une interaction active d'employeurs entrants et sortants constitue un processus naturel où, d'une part, des entreprises peu rentables et obsolètes sont poussées hors du marché et où, d'autre part, de nouvelles entreprises innovantes font leur entrée et mettent en place les fondements pour une croissance économique dans les années à venir. Un taux d'échec élevé n'est pas a fortiori inquiétant et peut même au niveau macro s'accompagner d'une création d'emplois élevée (Davis, 1996).

Les données DynaM ont été développées pour étudier ces mouvements dynamiques sur le marché du travail. Elles sont basées sur les données recueillies par l'ONSS et l'ONSSAPL et ont un taux de couverture très large (100% des employeurs et 99% de l'emploi). A partir de cet ensemble de données détaillées cette étude met en évidence la dynamique du marché du travail dans les différentes régions belges. Les données sont basées sur le nombre d'emplois à la fin du deuxième trimestre de chaque année (au 30 juin). Ce moment reflète le mieux la moyenne annuelle du nombre d'emplois tout au long des quatre trimestres. La période de référence comprend une période conjoncturelle turbulente: d'abord une période favorable (juin 2007–juin 2008), puis une période de récession économique (juin 2008–juin 2009) et enfin une période de reprise économique (juin 2009–juin 2010).⁴

Quelques définitions

Employeur/entreprise = une entreprise qui emploie ou employait au moins un salarié pendant la période de référence. Parce que DynaM s'intéresse exclusivement aux entreprises qui sont employeurs, les termes 'entreprise' et 'employeur' sont souvent utilisés l'un pour l'autre.

Employeur entrant/un entrant = un employeur entrant est un nouvel employeur qui crée des nouveaux emplois. Le début d'une entreprise comme employeur peut se produire quelque temps après le début des activités économiques de l'entreprise.

Employeur sortant/un sortant = un employeur sortant est un employeur existant dont tous les postes de travail sont supprimés. La fin de l'entreprise en tant qu'employeur ne signifie pas nécessairement la cessation de toutes ses activités économiques.

Employeur monorégional = un employeur avec tous les emplois localisés dans une même région.

Employeur flamand = un employeur avec tous les emplois localisés dans la Région flamande.

Employeur wallon = un employeur avec tous les emplois localisés dans la Région wallonne.

Employeur bruxellois = un employeur avec tous les emplois localisés dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Employeur plurirégional = un employeur avec des emplois localisés dans plusieurs régions.

La création d'emplois = la somme de l'augmentation nette du nombre d'emplois chez les employeurs en expansion et du nombre d'emplois qui ont été créés par les employeurs entrants.

⁴ Pour faciliter la lisibilité, nous utiliserons '2008' pour référer à la période juin 2007-juin 2008, '2009' pour la période juin 2008-juin 2009 et '2010' pour la période juin 2009-juin 2010.

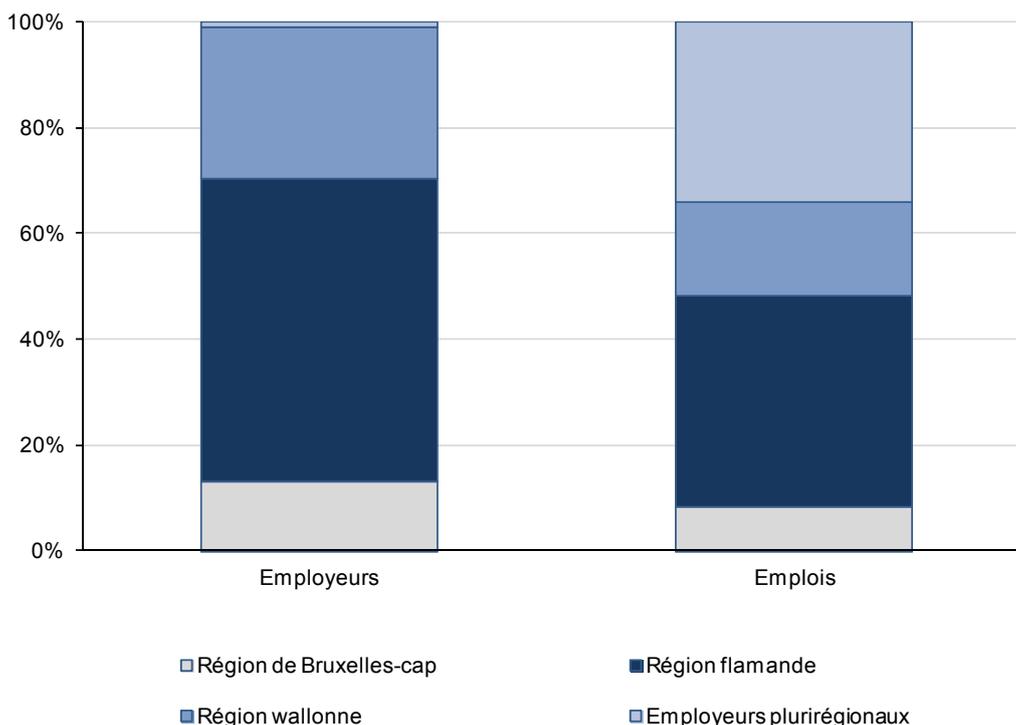
La destruction d'emplois = la somme de la diminution nette du nombre d'emplois chez les employeurs en contraction et du nombre d'emplois qui ont été supprimés par les employeurs sortants.

La réallocation d'emplois/la dynamique de l'emploi/les turbulences de l'emploi = la somme de la création et de la destruction d'emplois. Il est important de bien distinguer la réallocation d'emplois de la rotation du personnel. Les chiffres commentés ici se rapportent à la réallocation d'emplois, au nombre d'emplois créés et détruits par rapport au moment de référence précédent. Ces chiffres ne tiennent pas compte de la rotation du personnel (où les travailleurs sortants sont remplacés par de nouvelles embauches).

Les chiffres-DynaM font une distinction entre ce que l'on appelle les entreprises mono- et plurirégionales. Lorsque tous les emplois d'un employeur donné se trouvent dans une même région, on parle d'un employeur monorégional. Les entreprises plurirégionales ont des établissements et des emplois localisés dans plusieurs régions. L'image par région est uniquement basée sur les employeurs monorégionaux et elle reflète de cette façon la dynamique des entreprises employeurs dans une même région.

Figure 3 montre le nombre très limité d'entreprises plurirégionales (1,1% des entreprises belges), mais comme il s'agit principalement de grandes entreprises, cela concerne tout de même 34% des emplois en Belgique. Une autre constatation surprenante: la Région flamande a deux fois plus d'employeurs monorégionaux et deux fois plus d'emplois que la Région wallonne.

Figure 3 Répartition d'employeurs et d'emplois par région (2010)



© Office national de la Sécurité sociale et DynaM-belgium.org

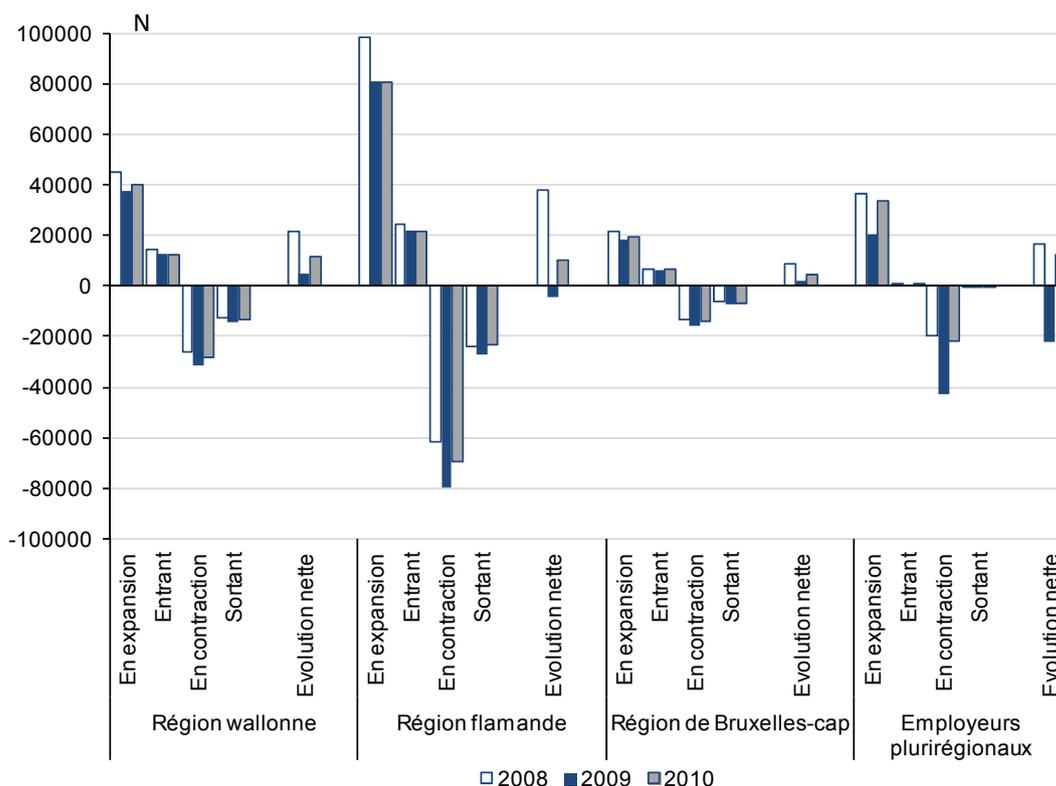
2.1 La dynamique de l'emploi dans les régions belges

Dans ce premier paragraphe, nous établissons dans la dynamique de l'emploi une distinction entre, d'une part, la création d'emplois par les employeurs entrants et en expansion et, d'autre part, la destruction d'emplois par les employeurs en contraction ou sortants. D'emblée apparaît le rôle crucial des entreprises existantes. Environ trois quarts de la turbulence d'emploi est portée par les entreprises existantes, en

expansion et en contraction. La proportion des entreprises entrantes et sortantes dans la création et destruction d'emplois se limite à un quart du total.

La part des employeurs entrants et sortants est non seulement plutôt limitée dans l'ensemble de la dynamique de l'emploi, l'évolution au fil du temps est aussi remarquablement stable. Les créations et destructions d'emplois par les employeurs entrants et sortants sont relativement peu sensibles aux variations conjoncturelles. Les employeurs entrants commencent généralement petits et ne créent pas encore un grand nombre d'emplois, les employeurs sortants ont quant à eux déjà réalisé des réductions de personnel dans la période précédant la cessation définitive. Leurs pertes d'emploi sont donc en partie comptabilisées dans les pertes d'emplois des employeurs existants les années précédentes.

Figure 4 Création et destruction d'emplois suivant le type d'entreprise et la région (2008-2010)



© Office national de la Sécurité sociale et DynaM-belgium.org

Les nombres absolus dans la figure 4 montrent la taille du marché du travail flamand. Un peu moins de 40% de l'emploi total belge se situe chez un employeur monorégional en Région flamande. Etant le marché du travail régional le plus important, la Région flamande totalise aussi le plus grand nombre d'emplois créés et détruits. Aussi bien la création que la destruction d'emplois fluctuent chaque année autour de 100 000 emplois. Les grandes différences en nombre font que la dynamique de l'emploi d'une région à l'autre est plus facile à comparer sur base des taux de création et de destruction d'emplois. Par rapport aux autres régions, la Région flamande connaît à présent une dynamique du marché du travail plutôt limitée et elle oppose moins de résistance à une récession économique. La différence est surtout grande pour les taux de création d'emploi (tableau 1). En plus, le marché du travail flamande subit clairement les conséquences de la récession de 2009: une forte chute de la création d'emplois et une croissance considérable de la destruction d'emplois. L'évolution nette est même négative (-0,2%). La reprise économique prudente de 2010 se manifeste de façon moins claire: la destruction d'emplois diminue, mais la création d'emplois reste au niveau inférieur. Par conséquent, la croissance d'emplois est limitée (+0,7%).

Tableau 1 Taux de création et de destruction d'emplois suivant le type d'entreprise et la région (2008-2010)

	2008				2009				2010			
	Région wallonne	Région flamande	Région de Bruxelles-cap.	Employeurs plurirégionaux	Région wallonne	Région flamande	Région de Bruxelles-cap.	Employeurs plurirégionaux	Région wallonne	Région flamande	Région de Bruxelles-cap.	Employeurs plurirégionaux
Création d'emplois	9,0	8,2	8,7	2,9	7,4	6,8	7,8	1,6	7,8	6,8	8,2	2,7
par des employeurs en expansion	6,8	6,6	6,6	2,9	5,6	5,3	5,8	1,6	5,9	5,4	6,1	2,6
par des entrants	2,2	1,6	2,1	0,0	1,9	1,4	2,0	0,0	1,9	1,4	2,1	0,1
Destruction d'emplois	5,8	5,7	6,0	1,6	6,8	7,0	7,1	3,4	6,1	6,1	6,8	1,7
par des employeurs en contraction	3,9	4,1	4,1	1,6	4,6	5,2	4,9	3,4	4,1	4,6	4,6	1,7
par des sortants	1,9	1,6	2,0	0,0	2,1	1,8	2,2	0,0	2,0	1,5	2,3	0,1
Evolution nette	3,2	2,5	2,7	1,3	0,7	-0,3	0,7	-1,8	1,7	0,7	1,4	0,9

Le marché du travail de la **Région wallonne** est plus petit. Les employeurs monorégionaux en Région wallonne représentent 16% de l'emploi total belge. Les turbulences de l'emploi créent des flux bruts de création et de destruction de quelque 50 000 emplois. Ces chiffres sont donc inférieurs à ceux de la Région flamande, mais par rapport à l'emploi total, la région connaît une dynamique plus élevée. Le taux de création d'emplois en Wallonie est systématiquement plus élevé que dans la Région flamande et il reprend immédiatement lorsque les premiers signes de la relance économique de 2010 se manifestent. Le niveau des taux de destruction varie moins d'une région à l'autre, même si la récession de 2009 semble avoir touché moins d'emplois dans la Région wallonne que dans les autres régions. En d'autres termes, le solde entre la création et la destruction d'emplois est plus élevé, ce qui rend la région plus résistante aux fluctuations conjoncturelles. Contrairement au marché du travail flamand, le marché wallon peut de cette façon éviter une décroissance d'emplois en 2009. Etant donné les taux de chômage plus élevés et les taux d'emplois plus faibles, c'est un signe d'espoir pour cette région.

La Région de **Bruxelles-Capitale** dispose elle aussi d'un marché du travail dynamique. Le marché du travail est plus petit: les employeurs monorégionaux contribuent pour 8% à l'emploi belge et les flux bruts totalisent environ 25 000 emplois. Les taux de création et de destruction d'emplois sont élevés, de sorte que le marché du travail résiste facilement à la récession conjoncturelle et qu'il reprend immédiatement lors de la reprise économique de 2010. Cette constatation est frappante dans le contexte des taux de chômage élevés dont souffre Bruxelles. Cela s'explique par l'inadéquation entre la demande et l'offre sur le marché du travail: une grande partie des demandeurs d'emploi bruxellois ne satisfait pas aux exigences de la demande d'emploi bruxelloise qui est surtout orientée vers les personnes hautement qualifiées qui peuvent immédiatement être intégrées dans le circuit professionnel. Plus de la moitié des emplois bruxellois sont occupés par des travailleurs de la Région flamande et wallonne qui font la navette (Vanderbiesen & Jacobs, 2012).

Les **employeurs plurirégionaux** forment un groupe distinct. Ces employeurs proposent des emplois dans les différentes régions. Le commerce de détail, les services publics et le secteur de l'intérim sont surreprésentés dans ce groupe.⁵ Il ne s'agit que de quelques entreprises (1,1% du total belge), mais parce que ce sont principalement de grandes entreprises, le groupe comprend tout de même 34% du nombre total d'emplois en Belgique.⁶ La création et la destruction d'emplois chez les employeurs plurirégionaux varie entre 20 000 et 43 000 emplois. Cela semble beaucoup, mais par rapport à l'emploi total dans ce groupe les taux de création et de destruction d'emplois sont modérés (2% à 3%). Bien que le niveau soit plutôt faible, la création et destruction est sensible aux fluctuations conjoncturelles. Pendant la récession de 2009, le taux de destruction d'emplois est doublé alors que le taux de création d'emplois est presque réduit de moitié. Mais lors de la reprise de 2010, le même mouvement se produit immédiatement en sens inverse et avec la même intensité. Cette sensibilité reflète le secteur d'emploi intérimaire, qui est vulnérable aux fluctuations conjoncturelles. Les employeurs entrants et sortants ne jouent pratiquement aucun rôle dans la dynamique de l'emploi des employeurs plurirégionaux.

Tant le niveau de la création et destruction d'emplois que son évolution au fil du temps sont largement supportés par les entreprises existantes, en expansion ou en contraction. Les employeurs entrants et sortants ne contribuent que pour un quart à la réallocation d'emplois totale. La dynamique de l'emploi est la plus prononcée dans la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale: lors d'une récession conjoncturelle le solde des mouvements de création et de destruction reste positif alors qu'une reprise économique se traduit immédiatement par une création d'emplois plus élevée et une destruction plus limitée. La Région flamande montre une dynamique de l'emploi plus limitée et elle est plus vulnérable aux fluctuations conjoncturelles. Chez les employeurs plurirégionaux, enfin, la création et la destruction d'emplois est très sensible à la conjoncture, ce qui reflète la dynamique d'emploi intérimaire.

⁵ Dans la base de données DynaM les emplois intérimaires sont comptabilisés non pas dans le secteur des employeurs, mais dans le secteur du travail intérimaire. La plupart des bureaux d'intérim ont des agences dans plusieurs régions, leur dynamique de l'emploi est donc évaluée dans le groupe des employeurs plurirégionaux.

⁶ La moitié de ces emplois se trouve dans un établissement flamand, l'autre moitié est à peu près répartie de façon égale entre les établissements wallons et bruxellois des employeurs plurirégionaux. De cette façon les employeurs plurirégionaux détiennent 32% de l'emploi flamand, 36% de l'emploi wallon et 49% de l'emploi bruxellois.

2.2 La démographie des entreprises comme indicateur

Bien que les fondements de la dynamique de l'emploi soient situés dans les entreprises existantes, il est utile d'étudier plus en détail les entreprises qui démarrent ou cessent leurs activités. Les taux de création et de cessation d'entreprises reflètent la dynamique entrepreneuriale et par extension aussi le stade de développement d'une économie. Un taux de création et de cessation élevé indique un nombre élevé de jeunes entreprises et donc une économie jeune et naissante. Qu'un taux de création élevé aille de pair avec un taux de cessation élevé n'est pas nécessairement inquiétant. Les changements continus dans la démographie des entreprises, occasionnés par l'entrée de nouvelles entreprises innovantes et la sortie d'entreprises obsolètes, contribuent à une structure de l'économie forte, orientée vers l'avenir (Conseil Supérieur de l'Emploi, 2008).

En Belgique, chaque année environ 10% de nouvelles entreprises sont créées et un pourcentage équivalent d'entreprises cessent leurs activités. Une fois de plus, les données de la Région flamande frappent: plus de la moitié des employeurs entrants et sortants se situent dans cette région. Ces chiffres sont assez stables et très peu liés à la conjoncture. Il est particulièrement intéressant de comparer les régions belges entre elles. **Bruxelles et la Région wallonne** sautent immédiatement aux yeux. Leurs taux de création et de cessation d'entreprises sont supérieurs à la moyenne belge. Dans la Région de Bruxelles-Capitale c'est surtout le secteur tertiaire qui joue un rôle important. Traditionnellement, le taux de création est plus élevé dans le secteur des services, où un démarrage d'activité exige souvent un capital de départ moins important. Malgré les nombres élevés, **la Région flamande** connaît des taux d'entrants et de sortants nettement plus faibles. Les **employeurs plurirégionaux** se caractérisent par une composition toute différente, avec de nombreux services publics et de grandes entreprises. Les entreprises nouvellement créées ou en cessation sont rares.

La proportion de petites entreprises est un deuxième indicateur de la dynamique d'entreprise et elle confirme l'image ci-dessus: la Région wallonne est petite, mais elle témoigne d'une dynamique entrepreneuriale plus élevée. Aucune autre région ne présente une telle proportion de petites entreprises, et ce tous secteurs confondus (tableau 3).

Tableau 2 Employeurs entrants et sortants par région (2008-2010)

	2008				2009				2010			
	Entrants	Sortants	Taux d'entrants	Taux de sortants	Entrants	Sortants	Taux d'entrants	Taux de sortants	Entrants	Sortants	Taux d'entrants	Taux de sortants
	N	N	%	%	N	N	%	%	N	N	%	%
Belgique	26 416	24 129	10,8	9,8	24 531	24 865	10,0	10,1	24 587	24 018	10,0	9,8
Région wallonne	8 152	7 215	11,7	10,3	7 648	7 487	10,9	10,6	7 775	7 148	11,0	10,1
Région flamande	14 358	13 238	10,2	9,4	13 213	13 561	9,4	9,6	13 063	13 053	9,3	9,3
Région de Bruxelles-cap.	3 895	3 661	12,0	11,3	3 661	3 798	11,3	11,8	3 701	3 765	11,6	11,8
Employeurs plurirégionaux	11	15	0,5	0,7	9	19	0,5	1,0	48	52	1,7	1,9

Tableau 3 Répartition de l'emploi par région et suivant la taille de l'entreprise (2010)

	<50 emplois %	50-199 emplois %	>200 emplois %	Total N
Belgique	29,9	15,4	54,7	3 791 497
Région wallonne	46,0	19,6	34,4	678 277
Région flamande	43,8	22,1	34,1	1 503 811
Région de Bruxelles-cap.	44,1	18,7	37,2	314 981
Employeurs plurirégionaux	1,8	4,6	93,6	1 294 428

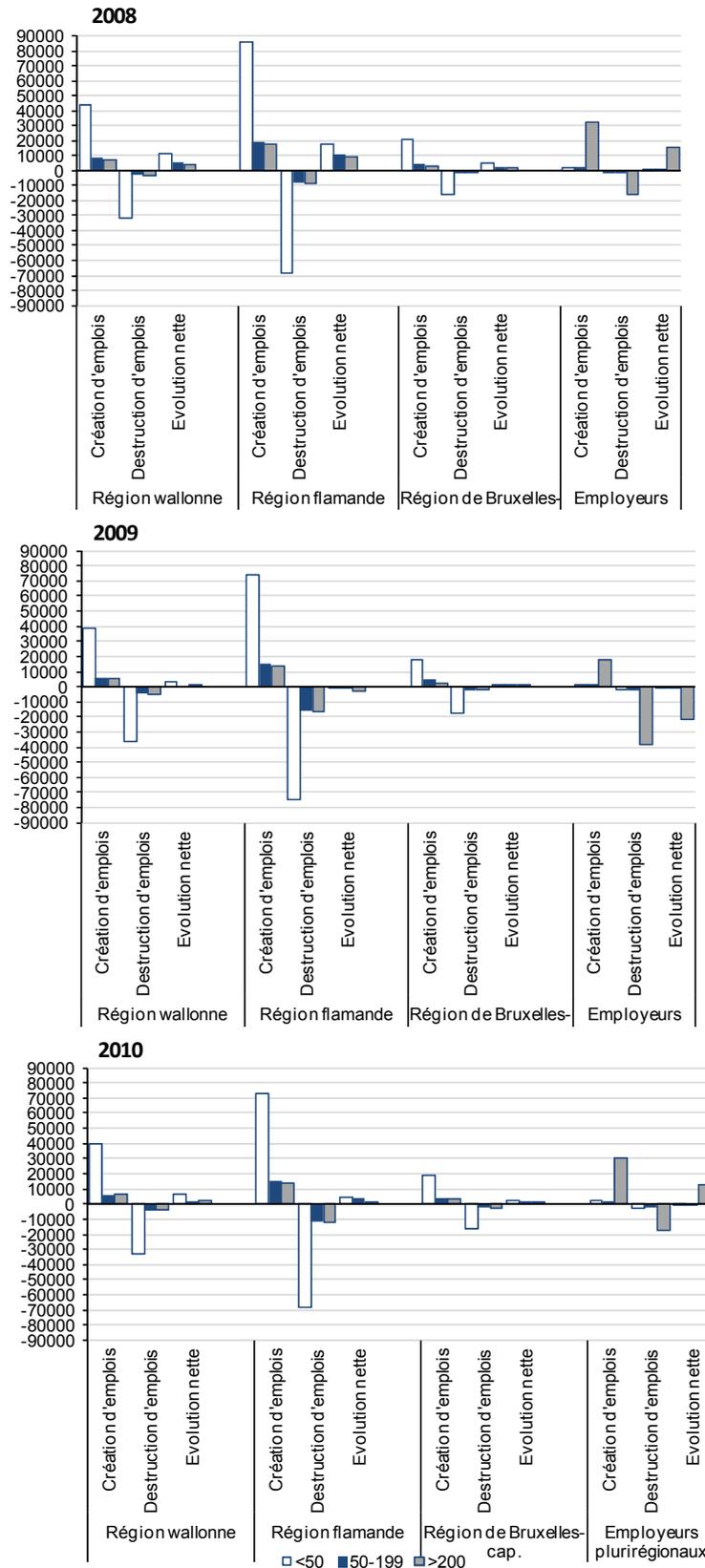
© Office national de la Sécurité sociale et DynaM-belgium.org

Les petites entreprises, traditionnellement surtout situées dans les secteurs de la construction et du commerce, connaissent une dynamique structurelle de l'emploi plus élevée. Parce qu'elles sont petites, leur espace de flexibilité interne est plus réduite. Là où les grandes entreprises absorbent en partie les variations dans la demande par des glissements internes ou par des mesures de temps de travail flexible, les petites entreprises sont obligées de recourir plus rapidement à l'augmentation/la réduction des effectifs. L'âge de l'entreprise joue également un rôle. Le groupe des petites entreprises comporte une proportion élevée de nouvelles entreprises. Les jeunes entreprises croissent en moyenne plus vite que les entreprises plus âgées, déjà pleinement développées et elles créent par conséquent de nombreux emplois supplémentaires. Leur probabilité d'échec est plus grande, avec des pertes d'emploi à la clé (OCDE, 2009, Haltiwanger et al, 2009), mais ces plus grandes turbulences de l'emploi au niveau macro ne sont pas nécessairement un signe alarmant. C'est plutôt une manifestation supplémentaire de la dynamique entrepreneuriale des plus jeunes entreprises.

La combinaison d'une forte proportion de petites entreprises et la dynamique de l'emploi plus élevée qui les caractérise, contribue à une solide résistance en cas de chocs conjoncturels. Figure 5 en donne l'illustration. Pendant l'année favorable 2008, ce sont les petites entreprises qui créent la plupart des nouveaux emplois. La récession de 2009 affecte le moins l'emploi dans les petites entreprises: la création d'emplois parvient même à compenser les pertes d'emplois. Un an plus tard, ce sont à nouveau les petites entreprises qui tirent le plus parti de la reprise économique. C'est surtout ce groupe qui pousse la création d'emplois.

La **Région wallonne** se présente comme la région la plus résistante (figure 5). Plus que dans les autres régions la dynamique de l'emploi s'appuie sur les petites entreprises. Le solde entre création et destruction reste même positif pendant la récession de 2009. Le **marché du travail bruxellois** est lui aussi solide, toute taille d'entreprise confondue. L'évolution de l'emploi n'est jamais négative. L'image de la **Région flamande** est plus nuancée. Ici aussi les petites entreprises supportent le plus la dynamique de l'emploi. Mais la Région flamande a subi la récession de 2009 de plein fouet. Ni chez les petites, ni chez les moyennes ou grandes entreprises, la création d'emplois ne parvient à compenser la destruction d'emplois croissante. Les **entreprises plurirégionales**, pour conclure, comptent peu d'employeurs entrants et sortants et sont presque par définition (tableau B3) des grandes entreprises. Ce sont donc surtout les taux de création et de destruction des grandes entreprises qui sont pertinents. Leur sensibilité aux fluctuations conjoncturelles trouve son origine dans le secteur d'emploi intérimaire.

Figure 5 Taux de création et de destruction d'emplois suivant la taille de l'entreprise et par région (2008-2010)



La dynamique entrepreneuriale d'une région peut être évaluée sur base des taux de création et de cessation d'entreprises et de la proportion de petites entreprises dans l'économie. La Région wallonne ressort de la comparaison comme étant la petite région mais la plus dynamique, avec des taux de création et de cessation élevés et un nombre remarquable de petites entreprises dans tous les secteurs. La Région de Bruxelles-Capitale aussi connaît des taux de création et de cessation élevés, une conséquence typique de l'économie des services dans cette région. La Région flamande compte le plus grand nombre d'entreprises, mais elle présente une image moins dynamique. La dynamique de l'emploi est plus faible et même les petites entreprises sont incapables de faire face à une récession.

2.3 La dynamique de l'emploi dans les secteurs économiques

Dans ce qui précède des secteurs ont été mentionnés çà et là ; il va sans dire que le secteur d'activité est un facteur important pour décrire le contexte d'une entreprise. La structure sectorielle d'une économie en dit long sur la réaction de l'économie et de l'emploi aux chocs conjoncturels.

Pour l'analyse sectorielle il est important de garder à l'esprit le rôle du travail intérimaire. Dans la base de données les emplois intérimaires sont comptabilisés dans le secteur de l'intérim et non dans le secteur où les emplois sont exécutés. Par conséquent la dynamique de l'emploi de secteurs qui recourent beaucoup au travail intérimaire peut être sous-estimée. A côté de cela le secteur de l'intérim influence également l'analyse régionale. Celle-ci ne comprend en effet que les emplois intérimaires et les sociétés d'intérim dont toutes les agences sont situées dans la même région. De nombreuses sociétés d'intérim ont des agences partout dans le pays et sont donc des entreprises plurirégionales, ce qui a pour conséquence que leur dynamique est évaluée avec celle des entreprises plurirégionales. Il s'ensuit que la dynamique de l'emploi dans les régions est sous-estimée.

Tableau 4 Taux de création et destruction d'emplois par région et par secteur (2008-2010)

	Création d'emplois	2008 Destruction d'emplois	Evolution nette	Création d'emplois	2009 Destruction d'emplois	Evolution nette	Création d'emplois	2010 Destruction d'emplois	Evolution nette
Région wallonne									
Industrie	6,4	4,5	1,9	4,1	7,2	-3,1	4,6	6,0	-1,4
Construction	14,8	11,4	3,4	12,1	13,2	-1,0	12,5	12,1	0,4
Services commerciaux	12,5	9,5	3,0	10,4	10,4	0,0	12,0	9,1	2,9
Services non commerciaux	6,3	2,3	3,9	5,7	2,6	3,1	4,8	2,6	2,2
Total	9,0	5,8	3,2	7,4	6,8	0,7	7,8	6,1	1,7
Région flamande									
Industrie	4,9	4,6	0,3	2,9	8,2	-5,3	3,0	6,4	-3,5
Construction	10,3	8,1	2,2	8,5	9,4	-0,8	9,5	8,1	1,4
Services commerciaux	11,8	8,2	3,6	9,0	9,7	-0,7	9,5	8,4	1,1
Services non commerciaux	5,3	2,2	3,2	5,6	2,2	3,4	5,0	2,2	2,8
Total	8,2	5,7	2,5	6,8	7,0	-0,3	6,8	6,1	0,7
Région de Bruxelles-cap.									
Industrie	6,2	7,0	-0,8	5,0	7,0	-2,0	4,5	7,5	-3,0
Construction	13,3	12,6	0,7	10,9	16,2	-5,4	11,0	16,1	-5,1
Services commerciaux	11,3	8,0	3,3	8,9	9,9	-1,0	10,6	8,6	2,0
Services non commerciaux	5,8	3,3	2,5	6,8	3,2	3,6	5,6	3,9	1,8
Total	8,7	6,0	2,7	7,8	7,1	0,7	8,2	6,8	1,4
Employeurs pluri-régionaux									
Industrie	2,8	1,5	1,3	1,4	4,4	-3,0	0,8	3,9	-3,1
Construction	4,4	4,9	-0,4	1,6	4,1	-2,4	1,6	6,2	-4,5
Services commerciaux	3,3	2,2	1,1	1,5	6,1	-4,7	4,6	2,2	2,4
Services non commerciaux	2,5	1,0	1,6	1,8	0,4	1,5	1,0	0,6	0,5
Total	2,9	1,6	1,3	1,6	3,4	-1,8	2,7	1,7	0,9

Le secteur secondaire

Le secteur industriel est un grand secteur et par conséquent le nombre d'emplois créés et détruits sur une base annuelle est élevé. Néanmoins, en termes de taux de création et de destruction, l'industrie affiche plutôt une faible dynamique de l'emploi (tableau 4 et figure 6). La réaction à la récession économique de 2009 est nette: une chute du taux de création d'emplois et bien plus frappant encore un taux de destruction fortement augmenté. 2010 porte encore les traces du choc: la création d'emplois reste stable à un niveau bas et la destruction d'emploi ne diminue que légèrement. Il en résulte pour le secteur industriel une dynamique de l'emploi à tendance décroissante. L'industrie a des coûts d'investissement élevés pour créer une entreprise ou augmenter les capacités de production, ce qui limite l'impact d'une reprise conjoncturelle sur la création d'emplois. En revanche, une récession provoque des suppressions d'emplois supplémentaires, en dépit de mesures tampons possibles comme le chômage temporaire ou la réduction du temps de travail.⁷

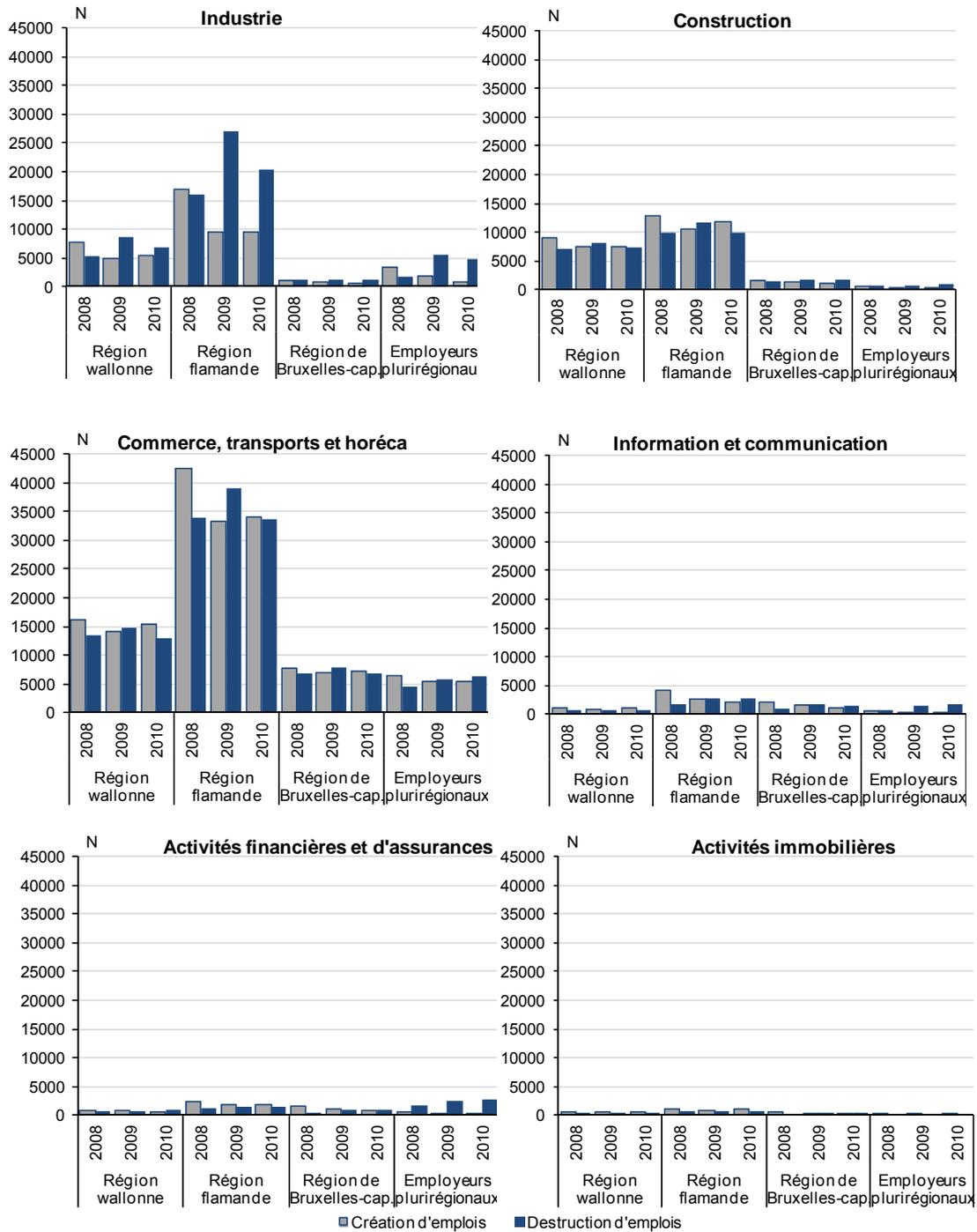
Dans certains secteurs industriels, l'évolution négative de l'emploi est avant tout la conséquence de la récession ; dans d'autres, par contre, la tendance négative reflète le déclin structurel du secteur (Lawless, 2012). Les exemples les plus prononcés du tableau plutôt sombre de l'industrie sont *l'industrie textile*, *l'industrie de l'assemblage* et *la métallurgie*. Le taux de destruction d'emplois atteint des sommets, mais la création d'emplois est à peine visible. *L'industrie de l'acier* connaît elle une dynamique de l'emploi prononcée, mais là encore la création d'emplois ne peut pas rivaliser avec la destruction d'emplois beaucoup plus élevée, avec pour conséquence une tendance décroissante. A l'inverse, *le secteur pharmaceutique* se fait remarquer comme étant le secteur le plus axé sur la croissance. *Le secteur de l'alimentation* se caractérise lui par sa stabilité, même pendant la récession.

Plus de la moitié de l'emploi dans l'industrie se situe chez les **employeurs flamands**, ce qui explique l'impact du secteur sur le marché du travail flamand. De plus, les industries les plus vulnérables, comme *le textile* ou *l'assemblage*, sont surreprésentées dans cette région. Par conséquent la Région flamande est la plus touchée par la récession de 2009 (BNB-ICN, 2012). La création d'emplois est réduite de moitié, alors que la destruction d'emplois est presque doublée. Il en résulte une importante perte d'emplois. La relance économique de 2010 améliore à peine la situation: la création d'emplois reste stable et la destruction d'emplois ne diminue que légèrement. Surtout *le textile*, *l'ingénierie*, *l'assemblage* et *l'industrie de l'acier* sont des secteurs présentant un écart important entre la création et la destruction d'emplois. Seule *l'alimentation* est dans la Région flamande capable de stimuler suffisamment la création d'emplois pour compenser en grande partie la destruction d'emplois.

La branche industrielle **wallonne** est beaucoup plus petite, mais très résistante (figure 6 et tableau B2). En 2008, la région profite de la croissance économique pour réaliser une forte création d'emplois, ce qui se traduit, en combinaison avec une destruction d'emplois pas plus élevée que la moyenne, une croissance nette d'emplois. Pendant la récession de 2009, le taux de destruction d'emplois dans l'industrie wallonne se rapproche de la moyenne belge, mais grâce au taux de création d'emplois plus élevé, l'économie wallonne peut mieux limiter les pertes nettes d'emplois dans l'industrie. De plus, lors de la reprise économique, l'industrie wallonne réussit non seulement à réduire la destruction d'emplois, mais aussi à stimuler immédiatement la création d'emplois. Les pertes nettes d'emplois dans le secteur secondaire sont de ce fait plus limitées. Une ventilation par sous-secteur fournit une explication supplémentaire. *La métallurgie*, *l'industrie de l'acier* et *la production de minéraux non métalliques* correspondent à l'image classique de l'industrie avec de nombreuses pertes d'emplois et peu de création d'emplois. *L'alimentation* connaît aussi en Wallonie une dynamique de l'emploi volatile qui se traduit par une stabilisation nette du nombre d'emplois. *L'industrie pharmaceutique* sort du lot: grâce au soutien du Plan Marshall wallon, le secteur enregistre une faible destruction d'emplois et une forte reprise des créations d'emplois, ce qui se traduit par une belle croissance nette d'emplois. *La chimie* peut elle aussi, malgré la perte nette d'emplois en 2009, s'associer à ce bilan positif.

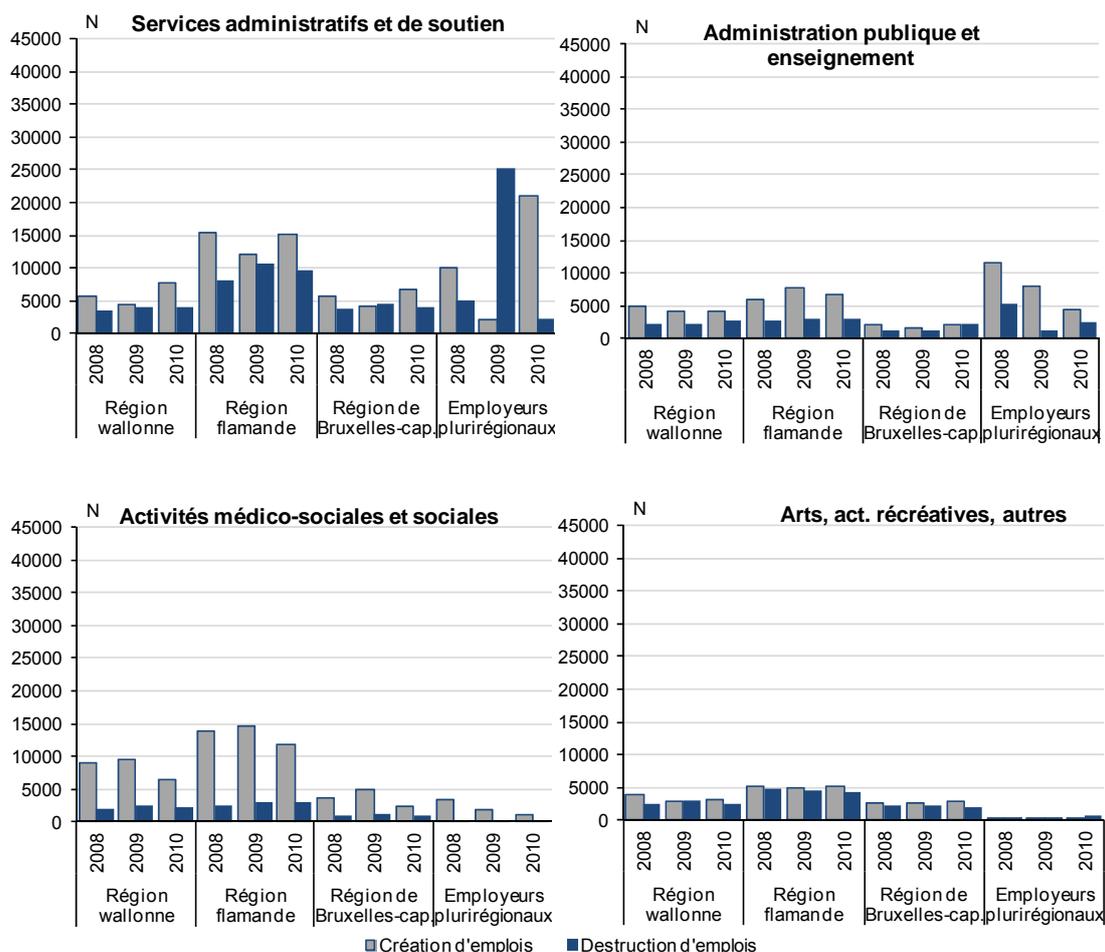
⁷ Une prochaine étude portera plus spécifiquement sur l'influence de la réduction du temps de travail sur la dynamique de l'emploi.

Figure 6 Création et destruction d'emplois par secteur et par région, nombres absolus (2008-2010)



© Office national de la Sécurité sociale et DynaM-belgium.org

Figure 6 Création et destruction d'emplois par secteur et par région (2009-2010). (Suite)



© Office national de la Sécurité sociale et DynaM-belgium.org

La construction

Le secteur de la construction connaît de fortes turbulences, avec des taux de création et de destruction d'emplois élevés. Le secteur est très dépendant de la demande et de ce fait très sensible aux variations conjoncturelles. La forte croissance de l'emploi en 2008 suite à une création d'emplois supérieure à la destruction d'emplois, se traduit immédiatement en perte d'emplois en 2009. Le passage à 2010, l'année de la reprise, se traduit immédiatement par une diminution de la destruction d'emplois et une création d'emplois en légère hausse, de sorte que la perte nette d'emplois de 2009 est compensée et que l'emploi se stabilise à nouveau.

Les **employeurs flamands** détiennent presque 60% des emplois dans la construction, ce qui fait que les turbulences sont plus visibles dans cette région. Aussi bien la création que la destruction d'emplois réagissent immédiatement à la relance économique. Cela conduit à des pertes nettes en 2009 mais à une croissance nette en 2010. La **Région wallonne** couvre un peu moins de 30% de l'emploi dans la construction. La dynamique de l'emploi y est moins turbulente: la fluctuation de la création d'emplois est moins prononcée, c'est surtout la destruction d'emplois qui varie au rythme des fluctuations conjoncturelles.

Les services commerciaux

Dans le secteur des services, les coûts d'investissement pour la création d'une entreprise sont plus bas et les entreprises existantes sont généralement plus jeunes et plus petites, ce qui donne à la dynamique de l'emploi une impulsion positive. Tout sous-secteur confondu le secteur commercial est un secteur turbulent, sensible aux variations conjoncturelles. La création d'emplois qui dépasse nettement la destruction

d'emplois en 2008, régresse considérablement pendant la récession de 2009, ce qui se traduit par des pertes nettes d'emplois. En 2010, la création d'emplois redémarre immédiatement et en puissance, alors que la destruction d'emplois régresse de façon tout aussi prononcée. Il en résulte une création nette d'emplois, qui compense intégralement la perte nette d'emplois de l'année précédente.

Il y a pourtant des différences marquées entre les différents services. Le *commerce*, les *transports* et *l'entreposage*, *l'horéca* et les *services administratifs* connaissent la dynamique de l'emploi la plus élevée. Le secteur *transports* et *entreposage* est étroitement lié à l'industrie et il est par conséquent également sensible aux variations conjoncturelles. *L'horéca* et la *vente au détail et en gros* connaissent traditionnellement beaucoup d'employeurs entrants et sortants et de plus ils recourent à de nombreux contrats temporaires et au travail saisonnier. L'image des *services administratifs* est largement déterminée par le secteur de l'intérim. Ce secteur est toujours le premier où la relance de la demande de travail se traduit par une création d'emplois plus poussée, tout comme, inversement, une baisse de la demande de travail conduit immédiatement à des suppressions d'emplois supplémentaires. Par ailleurs, le *secteur financier*, le *secteur immobilier* et le *secteur de l'information et des communications* enregistrent une faible dynamique de l'emploi. Le *secteur financier* comprend principalement de grandes entreprises, avec traditionnellement une faible dynamique de l'emploi. L'image du *secteur de l'information et des communications* est entièrement déterminée par le grand secteur des télécoms, un autre secteur avec principalement de grandes entreprises. Le petit secteur des TIC se montre très turbulent.

Le secteur des services reflète aussi la résistance de **l'économie wallonne**: pendant l'année de récession, l'évolution d'emplois nette recule moins que dans les autres régions et dès que la relance est amorcée, elle passe à la vitesse supérieure. Les *services administratifs* et les *services de nettoyage* en sont l'exemple le plus évident. La destruction d'emplois chute aussi bien dans le secteur de l'intérim que dans les services aux bâtiments, alors que la création d'emplois double. Le secteur le plus volatile est *l'horéca*, suivi par la *vente au détail*. Ces deux secteurs présentent un taux élevé de création d'emplois, mais parce que le taux de destruction est également élevée, ces secteurs n'enregistrent qu'une évolution nette d'emplois modérée.

La dynamique de l'emploi dans le secteur des services **flamand** est plus faible. La résistance conjoncturelle est moins prononcée: en cas de récession la création d'emplois chute alors que lors d'une reprise la création d'emplois rebondit moins fortement. Bien que les turbulences soient moins prononcées, les structures sous-jacentes présentent des parallèles: la dynamique de l'emploi est la plus sensible aux variations conjoncturelles dans les secteurs de *transports et entreposage* et les *secteurs administratifs* et de *nettoyage*. *L'horéca* et la *vente au détail* sont les secteurs les plus volatiles. Une fois de plus les mouvements se compensent de sorte que l'évolution nette est à peine perceptible.

Le secteur des services domine le marché du travail **bruxellois** et couvre 90% de l'emploi total (tableau B2). A Bruxelles le secteur est hautement sensible aux variations conjoncturelles: en 2009, la création et la destruction d'emplois subissent clairement le recul conjoncturel, mais en 2010 le secteur enregistre immédiatement une forte croissance de la création d'emplois, tandis que la destruction diminue nettement. La tendance négative de 2009 est donc reconvertie en une forte croissance nette de l'emploi. Dans la Région de Bruxelles-Capitale aussi, les *services d'administration et de nettoyage* sont les plus sensibles à la conjoncture. *L'horéca* et la *vente au détail* sont les secteurs les plus volatiles, avec un taux de création et de destruction d'emplois supérieur à 15%.

Les services non commerciaux

Les services non commerciaux sont à peine influencés par le contexte conjoncturel. Le secteur comprend l'administration publique, l'enseignement, la santé et les services sociaux. Plus que les facteurs économiques, ce sont des considérations sociales, contextuelles et même de stabilité économique qui jouent ici un rôle prépondérant. La sécurité de l'emploi est une caractéristique typique, le taux de destruction est par conséquent limité. En combinaison avec une création d'emplois élevée et continue, cela donne lieu à un secteur en croissance constante. Surtout en matière de santé et de services sociaux (avec entre autres les activités des titres-services), la création d'emplois est élevée, ce qui permet au secteur de jouer un rôle compensatoire pour les pertes d'emplois dans les secteurs commerciaux, en particulier pendant une période de décroissance (Konings et al., 2012). Cette tendance n'est pas spécifique à une région particulière, elle se manifeste dans les Régions flamande, wallonne et bruxelloise.

Les **employeurs plurirégionaux** méritent une mention spéciale. Les multinationales, les services publics et le secteur de l'intérim sont surreprésentés dans ce groupe.⁸ Plus que pour les entreprises et les organisations monorégionales, la dynamique de l'emploi ne dépend pas que du contexte économique belge, elle est également influencée par des facteurs et des choix politiques internationaux.

L'image des régions est fortement influencée par la composition sectorielle de leur économie. La Région wallonne s'appuie fortement sur le secteur (non) commercial des services. L'industrie est plus petite, mais elle accueille certaines industries d'avenir, comme le secteur pharmaceutique ou la chimie, et elle devient moins tributaire des industries en déclin comme le textile ou l'assemblage. La résistance des services commerciaux wallons et la croissance soutenue des services non commerciaux sont clairement visibles. L'économie flamande s'appuie fortement sur l'industrie. Un certain nombre de secteurs industriels importants, présentant une dynamique de l'emploi décroissante, assombrissent l'image de l'industrie flamande. La construction qui est fortement dépendante de la demande, augmente la sensibilité à la conjoncture. Le secteur des services commerciaux ne contribue pas fondamentalement à la résistance du marché du travail flamand. Seuls les services non commerciaux connaissent une création d'emplois qui dépasse systématiquement la destruction d'emplois. La Région de Bruxelles-Capitale est une économie de services typique avec des turbulences de l'emploi élevées, très sensible aux fluctuations conjoncturelles, très résistante et qui engrange même des résultats positifs lors d'une récession économique.

⁸ Dans la base de données DynaM les emplois intérimaires sont comptabilisés non pas dans le secteur des employeurs, mais dans le secteur du travail intérimaire. La plupart des bureaux d'intérim ont des agences dans plusieurs régions, leur dynamique de l'emploi est donc évaluée dans le groupe des employeurs plurirégionaux.

Conclusion

La dynamique d'entreprise est l'épine dorsale d'une demande de travail dynamique. Une conjonction active de nombreuses entreprises entrantes et sortantes constitue un processus naturel de croissance et de renouvellement de la structure économique. Des employeurs obsolètes, soit en raison du changement des modes de consommation, des techniques de production vieillies ou des innovations limitées, cèdent la place à des entreprises jeunes et prospectives. Une forte dynamique d'entreprise génère une demande de travail dynamique et une dynamique de l'emploi élevée, tant en ce qui concerne la création d'emplois dans les entreprises en expansion que la destruction d'emplois dans les entreprises en destruction. A partir de la base de données détaillées DynaM, cette étude présente la dynamique du marché du travail dans les différentes régions belges durant la période 2008-2010. A partir de la base de données détaillées DynaM, cette étude présente la dynamique du marché du travail dans les différentes régions belges durant la période 2008-2010.

Plus d'un emploi salarié sur trois (34%) en Belgique se situe dans une entreprise ou une organisation avec des établissements dans plusieurs régions, une **entreprise plurirégionale**. Il s'agit, d'une part, de grandes organisations publiques comme les administrations publiques et l'enseignement, où l'emploi est très stable et à court terme à peine sujet aux fluctuations conjoncturelles. D'autre part, de nombreuses entreprises dans le secteur des services administratifs (dont le secteur de l'intérim) sont plurirégionales. Ces entreprises présentent l'emploi le plus turbulent de l'économie: elles encaissent les premières secousses et les plus violentes en période de récession et elles réagissent avec une forte création d'emplois lorsque l'économie se redresse.

Cette étude se focalise sur la dynamique du marché du travail dans les **entreprises monorégionales**: les sociétés ou les organisations dont tous les emplois sont situés dans la même région. De ce fait nous pouvons moins étudier en détail le rôle du secteur public ou du secteur de l'intérim en tant que tel.

Malgré l'activité structurellement plus faible et un taux de chômage plus élevé quant à l'offre de travail, **la demande de travail sur le marché de l'emploi wallon a mieux résisté à la crise économique récente que la demande de travail dans les autres régions**. La Wallonie est une économie relativement petite qui **s'appuie fortement sur le secteur public**: les employeurs monorégionaux wallons couvrent 18% de l'emploi total belge et plus que 40% d'entre eux sont situés dans le service public. De ce fait le marché du travail est moins vulnérable aux fluctuations économiques. La forte création d'emplois dans les soins de santé et plus récemment dans les activités des titres-services, assure annuellement une croissance régulière de l'emploi. Mais la Wallonie présente aussi des caractéristiques **d'un jeune marché du travail dynamique**: aussi bien l'industrie que le secteur des services commerciaux ont une dynamique entrepreneuriale forte et la proportion de petites et moyennes entreprises est élevée. Celles-ci occasionnent de fortes turbulences, avec des taux de création et de cessation d'entreprises élevés, mais dans le même temps aussi une forte création réelle d'emplois. Un certain nombre de secteurs industriels tels que la chimie et le secteur pharmaceutique présentent ainsi une dynamique de l'emploi croissante, mais c'est surtout dans les services de soutien aux entreprises et le commerce que de nombreuses nouvelles entreprises et PME créent chaque année de nombreux emplois. La combinaison d'un important secteur public et d'un certain nombre de secteurs dynamiques dans l'industrie et le commerce ont rendu ces dernières années le marché du travail wallon très résistant: même pendant la crise il y a eu plus d'emplois créés que détruits et pendant la reprise économique la forte dynamique de l'emploi a été immédiatement ressentie. Pris dans leur ensemble, ces constatations témoignent d'une jeune économie avec un potentiel de croissance considérable.

La **Région flamande**, étant la plus grande région, a le plus de poids dans l'économie belge. La plus grande activité et le faible taux de chômage reflètent sa richesse. Toutefois, **plusieurs facteurs mettent en garde contre un marché du travail potentiellement moins orienté sur l'avenir**. Ainsi la demande de travail y est moins dynamique que dans les autres régions. La proportion d'entreprises créées et la proportion de petites entreprises, deux indicateurs d'une dynamique entrepreneuriale créative, sont inférieures à la moyenne belge. **Le taux de création d'emplois se situe dans la plupart des secteurs à un niveau plutôt bas**, ce qui conduit lors d'une récession économique plus rapidement à une diminution nette de l'emploi et lors d'une reprise à un ralentissement de la croissance nette. D'autre part, l'économie flamande s'appuie plus que dans les autres régions sur l'industrie, dont quelques secteurs sont particulièrement sensibles à la conjoncture (le textile, l'assemblage). De cette façon, elle subit de plein fouet les conséquences d'une

décroissance dans ce secteur. Les services non commerciaux ne peuvent pas entièrement compenser, même s'ils assurent aussi dans cette région une croissance continue, en particulier dans les soins de santé et les services sociaux (titres-services). Cela rend le marché du travail flamand plus vulnérable aux chocs conjoncturels que les autres régions, ce qui se manifeste surtout par une destruction d'emplois plus forte en période de récession. Tout cela signifie que le marché du travail flamand est moins résistant en période de décroissance et il rebondit moins facilement lors d'une reprise économique.

La Région de Bruxelles-Capitale a un petit marché du travail dynamique et résistant. Plus de 90% de l'emploi se situe dans le secteur des services. La forte présence des services commerciaux se reflète par le grand nombre d'entreprises entrants et sortants. D'autre part, la Région accueille plusieurs grandes organisations de la santé, de l'enseignement et de l'administration publique qui sont peu sensibles aux fluctuations conjoncturelles. Les taux de création et de destruction d'emplois à Bruxelles sont élevés et cela conduit à une forte croissance nette de l'emploi. Outre la conjoncture, d'autres facteurs interviennent, allant de décisions politiques aux stratégies de gestion des sociétés multinationales qui tiennent compte de leur position sur un marché englobant plusieurs pays.

Annexe 1 Méthodologie

La méthode DynaM pour le couplage d'enregistrements

Les chiffres sur la démographie des entreprises (création et cessation, expansion et réduction des activités) et sur la création et la destruction d'emplois sont très sensibles à la qualité des données sous-jacentes. Alors que des changements démographiques dans les registres de la population peuvent généralement être interprétés sans ambiguïté, cela est nettement moins le cas pour les variations démographiques dans les registres d'entreprise. Ainsi des entreprises peuvent fusionner, se scinder ou encore changer de personnalité (juridique). Ces événements occasionnent des 'chaînon manquant' dans l'enregistrement des entreprises au cours du temps. C'est la raison pour laquelle des données administratives brutes ne reflètent pas toujours la réalité économique. Plus précisément, les 'chaînon manquant' ont tendance à gonfler les statistiques relatives aux les dynamiques sur le marché de l'emploi: le nombre d'entreprises qui se créent ou cessent leurs activités est estimé bien plus haut qu'en réalité, de même que la création et la destruction d'emplois qui en sont la conséquence.

Eurostat et l'OCDE ont élaboré des recommandations pour détecter de façon systématique les changements démographiques des entreprises et de les définir en conformité avec la réalité économique (Eurostat/OCDE, 2007). Une des conditions indispensables est que les entreprises dont le numéro d'entreprise change ou qui sont impliquées dans une opération de fusion ou de scission, puissent être retrouvées dans la banque de données et leurs informations reliées. Le but de ce couplage d'enregistrements est de reconstituer l'historique des entreprises individuelles; pour cela il faut établir des liens entre les 'prédécesseurs' et les 'successeurs'. Une relation prédécesseur-successeur peut découler de divers événements comme un changement de propriétaire, une fusion, une reprise ou une autre restructuration, ou bien un changement de numéro d'entreprise pour des raisons administratives ou juridiques.

HIVA - KU Leuven et l'ONSS ont développé une méthode innovante pour réaliser un tel couplage d'enregistrements. La méthode est unique pour la Belgique et s'appuie sur les découvertes récentes de recherches américaines et scandinaves. Dans les méthodes classiques de couplage d'enregistrements, seules des caractéristiques générales de l'entreprise sont utilisées comme le nom, la localisation et l'activité économique. Un inconvénient majeur d'une telle méthode est qu'elle fait abstraction de la taille de l'entreprise. Un petit nombre de 'chaînon manquant' peut de cette manière biaiser de façon significative le calcul de la création/la destruction d'emplois. De plus, les méthodes classiques ne permettent que partiellement de relier les entreprises impliquées dans une fusion ou scission.

La méthode DynaM pour le couplage d'enregistrements, quant à elle, recherche les relations entre les prédécesseurs et les successeurs à partir des travailleurs salariés qu'ils emploient. La méthode s'appuie sur deux sets de base de deux trimestres successifs: ceux-ci contiennent toutes les paires de numéros d'entreprise où un ensemble d'au moins cinq salariés 'se déplace' d'une entreprise à l'autre. Lorsque cet ensemble de salariés dépasse un certain seuil (absolu ou relatif), une relation est établie entre un prédécesseur et un successeur. Les relations sont ensuite analysées et classées selon le type d'événement démographique.

Grâce au couplage d'enregistrements, il est possible d'élaborer des statistiques fiables sur la création et la cessation d'entreprises. Les créations et cessations 'apparentes', qui ne sont que la conséquence de changements administratifs et juridiques, sont éliminées. Ensuite, le nombre d'emplois créés ou détruits par les créations et les cessations peut lui aussi être calculé avec précision. Le couplage d'enregistrements permet aussi de détecter des événements démographiques tels que des fusions, des reprises ou des scissions qui impliquent plusieurs entreprises. Pour le calcul de la création/destruction d'emplois les employeurs impliqués dans un seul événement sont regroupés en une seule unité d'observation. De cette manière la réallocation d'emplois qui n'est que la conséquence de changements administratifs et juridiques est éliminée.

La méthode DynaM utilisée pour le couplage d'enregistrements est décrite dans l'article 'Employee flows to study firm and employment dynamics' (Geurts & Vets, 2011). A l'aide de données belges datant de 2003-2009, cet article démontre que la dynamique réelle des entreprises et de l'emploi atteint un niveau jusqu'à 50% inférieur à ce que les données administratives brutes laisseraient supposer.

Les chiffres DynaM

Les chiffres DynaM sont basés sur les données que collecte l'Office national de Sécurité sociale (ONSS) l'Office de Sécurité sociale des Administrations provinciales et locales (ONSSAPL) au moyen de la déclaration multifonctionnelle DmfA. Chaque trimestre, les employeurs sont obligés de fournir par voie électronique des données salariales et des prestations de travail de ses travailleurs salariés. De cette façon, l'ONSS et l'ONSSAPL disposent d'une banque de données administrative dans laquelle aussi bien les employeurs que les travailleurs salariés sont enregistrés à l'aide d'un numéro d'identification unique. Une telle banque de données où toutes les informations des employeurs et des travailleurs salariés sont reliées, est une source idéale pour retracer des dynamiques sur le marché de l'emploi. Les données sont de haute qualité: tout d'abord parce que les employeurs sont obligés de fournir les informations et parce que les déclarations subissent des contrôles multiples. Ensuite, les déclarations se font par voie électronique en utilisant les numéros d'identification des employeurs et des travailleurs salariés. Le risque de données erronées ou manquantes est par conséquent très faible.

Les chiffres DynaM couvrent quasiment 100% des employeurs et quelque 99% des travailleurs salariés en Belgique. Seuls les marins de la marine marchande ne sont pas inclus. Cela ne concerne qu'une dizaine d'employeurs et 1 150 travailleurs environ. Aussi bien les employeurs en tant que personne morale (les sociétés) que les employeurs - personne physique (les indépendants) sont recensés, et il n'y a aucune restriction sur la taille de l'entreprise. DynaM couvre ainsi la totalité de l'emploi salarié dans le secteur privé et une importante partie du secteur public en Belgique.

Unités d'observation

L'unité d'observation pour le calcul des chiffres DynaM est l'**employeur**. Un employeur est une entreprise qui emploie ou a employé au moins un travailleur salarié pendant la période de référence. Comme DynaM ne recense que les entreprises qui sont employeur, les termes 'entreprise' et 'employeur' sont souvent utilisés l'un pour l'autre. Pour le secteur public nous utilisons le terme 'organisation'.

Une entreprise est une entité juridique associée à un numéro d'entreprise unique, attribué par la Banque Carrefour des Entreprises (BCE). Tout employeur connu par l'ONSS ou l'ONSSAPL possède un numéro d'entreprise. Cette entité juridique est conforme à la définition d'Eurostat/de l'OCDE recommandée pour l'élaboration de statistiques sur la dynamique des entreprises (Eurostat/OCDE, 2007): *"The enterprise is the smallest combination of legal units that is an organisational unit producing goods or services, which benefits from a certain degree of autonomy in decision-making, especially for the allocation of its current resources. An enterprise carries out one or more activities at one or more locations. An enterprise may be a sole legal unit."* (Council Regulation (EEC) No 696/93 van 15 maart 1993). Les changements sur le marché de l'emploi auprès de chaque employeur constituent la base pour le calcul des chiffres DynaM, tant pour les employeurs entrants et sortants, les employeurs en expansion et en contraction, que pour la création et la destruction d'emplois.

Une entreprise (ou 'employeur' ou 'organisation') peut être établie à un seul endroit ou posséder plusieurs **établissements** avec du personnel. Les chiffres de DynaM sont calculés pour l'entièreté de l'entreprise se trouvant en Belgique, et non par établissement local. Cela signifie que la constitution ou la fermeture d'un établissement local d'une entreprise plus grande ne sera pas considérée comme une création ou une cessation d'entreprise. De la même façon, la création et la destruction d'emplois seront calculées au niveau de l'entreprise. Lorsqu'au sein d'une même entreprise un établissement crée dix nouveaux emplois et un autre en supprime dix, cela ne sera pas considéré comme une création ou une destruction d'emplois. En Belgique, 97% des employeurs possèdent un seul établissement. Pour la plupart des entreprises le niveau de l'entreprise coïncide dès lors avec celui de l'établissement.

Pour les statistiques concernant les dynamiques sur le marché de l'emploi, le choix du niveau d'analyse a un impact important sur les résultats. A l'échelon de l'établissement, on peut en effet observer plus de dynamiques qu'à celui de l'entreprise. DynaM suit en cela les recommandations d'Eurostat/de l'OCDE (2007), qui conseille l'entreprise comme unité d'analyse pour l'élaboration de statistiques relatives à la dynamique des entreprises et à la création ou la destruction d'emplois auxquelles cette dynamique donne lieu.

Un emploi est synonyme d'un poste de travail chez un employeur, occupé par un travailleur salarié. Aucune distinction n'est faite entre un emploi à temps plein et un emploi à temps partiel. Un travailleur salarié peut exercer un emploi auprès de plusieurs employeurs. De ce fait, il y a en Belgique un peu plus d'emplois que de salariés. Dans les textes de DynaM les termes 'emplois' et 'salariés' sont souvent utilisés l'un pour l'autre, étant donné que dans la pratique ils coïncident généralement.

Lorsque le travailleur salarié se trouve dans une situation particulière, son poste de travail est parfois comptabilisé comme un emploi, parfois pas. Nous présentons ici un certain nombre de situations qui peuvent susciter des questions lors de l'interprétation des chiffres DynaM. Les postes de travail de salariés qui sont absents pour cause de maladie, de congé et de chômage temporaire sont comptabilisés comme des emplois, alors que, par ailleurs, les postes de travail de salariés qui bénéficient d'une interruption de carrière à temps plein ou d'un crédit-temps ne le sont pas. Les postes occupés par des travailleurs intérimaires sont comptabilisés comme des emplois de l'agence d'intérim et non de l'entreprise où ils sont employés. Vous trouverez des informations plus détaillées dans l'introduction des brochures de l'ONSS sur l'emploi salarié, voir <http://www.rs.zfgov.be/fr/content/statistics/publications/employment.html>.

Réallocation d'emplois: création et destruction

La création et la destruction d'emplois sont calculées comme des modifications dans le nombre d'emplois au niveau de chaque employeur. Pour établir les données annuelles de DynaM, on prend en compte la différence entre le nombre de postes de travail au 30 juin de l'année t et au 30 juin de l'année $t-1$. Si le nombre de postes de travail au sein d'une entreprise est supérieur en fin de période à celui en début de période, on parle de création d'emplois. Dans le cas contraire, on parle de destructions d'emplois. La somme des deux composantes, la création et la destruction d'emplois, s'appelle la réallocation totale de l'emploi. La différence entre les deux composantes constitue l'évolution nette de l'emploi. DynaM adopte ainsi la méthode de calcul de Davis, Haltiwanger et Schuh (1996) qui est communément admise de nos jours.

Les chiffres sur la création/destruction d'emplois **ne mesurent pas** la création et la destruction d'emplois simultanées au sein d'une même entreprise. Par exemple, une entreprise qui licencie 20 ouvriers et embauche 10 collaborateurs ICT, est comptabilisée comme un employeur en décroissance avec une destruction de 10 emplois. Les statistiques sous-estiment donc (légèrement) la création/destruction d'emplois réelle. La création et destruction d'emplois **n'équivaut pas** à l'entrée et la sortie de travailleurs salariés. Des salariés peuvent être engagés ou partir sans modifier le nombre d'emplois dans l'entreprise. Un poste de travail donné peut être occupé par différentes personnes au cours de l'année. Comme la création/destruction d'emplois n'est pas liée à des travailleurs salariés pris individuellement, la création/destruction d'emplois ne peut pas être différenciée en fonction de caractéristiques individuelles (âge, sexe, ...) ou d'autres critères liés au contrat de travail individuel (à temps plein/partiel, ouvrier/employé/fonctionnaire, niveau salarial, ...).

Le taux de création d'emplois est le rapport en pourcentage entre le nombre d'emplois supplémentaires qui ont été créés en un an par les entreprises débutantes et les entreprises en expansion (la création brute d'emplois) et le nombre total d'emplois. **Le taux de destruction d'emplois** est le rapport en pourcentage entre le nombre d'emplois supprimés en un an par les cessations et les entreprises en décroissance (la destruction brute d'emplois) et le nombre total d'emplois. **Le nombre total d'emplois** est calculé comme la moyenne du nombre total d'emplois en l'an $t-1$ et l'an t . C'est plutôt inhabituel. Contrairement aux mesures traditionnelles, qui mesurent le changement relatif par rapport au nombre d'emplois dans l'année de base, et qui fournissent des mesures relatives entre -100% et $+\infty$, les taux de création et de destruction d'emplois constituent des mesures symétriques entre -200% et $+200\%$. Pour les évolutions relativement faibles ($\pm 20\%$) les taux se rapprochent des résultats obtenus par la méthode de calcul traditionnelle.

Des employeurs entrants et sortants

Un employeur entrant est un nouvel employeur qui crée de nouveaux facteurs de production, plus précisément des nouveaux emplois. Les employeurs entrants sont définis sur la base de données trimestrielles. Un employeur entrant ne dispose d'aucun emploi au début du trimestre et d'au moins un emploi à la fin du trimestre. Le début d'une entreprise comme employeur peut se produire quelque temps

après le début des activités économiques de l'entreprise. Le taux d'entrée est le pourcentage d'employeurs entrants par rapport à l'ensemble des employeurs actifs durant une période.

Un employeur sortant est un employeur existant dont tous les postes de travail sont supprimés. Les employeurs sortants sont définis sur la base des données trimestrielles. Lors d'une cessation l'employeur propose au moins un emploi au début du trimestre, et plus aucun à la fin du même trimestre. La fin de l'entreprise en tant qu'employeur ne signifie pas nécessairement la cessation de toutes ses activités économiques. Le taux de sortie est le pourcentage d'employeurs sortants par rapport à l'ensemble des employeurs actifs durant une période.

Des employeurs monorégionaux et plurirégionaux

Les chiffres DynaM sont calculés au niveau de l'entreprise. Dans la plupart des cas, l'entreprise est localisée sur un seul site (97%) ou bien elle possède plusieurs établissements dans la même région (2%). Ce sont les employeurs monorégionaux.

Un nombre limité d'entreprises (1,1%) possède cependant des établissements dans plusieurs régions. Ce sont des employeurs plurirégionaux. Il s'agit généralement de grandes entreprises ou organisations; ensemble, elles comptent 34% de la totalité des emplois. Etant donné que les créations et destructions d'emplois sont calculées au niveau de l'entreprise, les chiffres des employeurs plurirégionaux sont localisés dans une catégorie plurirégionale.

La répartition par secteur économique

Tous les postes de travail d'un employeur donné sont affectés à une seule activité, l'activité principale de l'employeur. C'est l'activité générant le chiffre d'affaires le plus élevé, ou à défaut, l'activité à laquelle participent le plus grand nombre de travailleurs salariés. La classification s'appuie sur la nomenclature NACE-BEL 2008; c'est la nomenclature belge conforme à la classification européenne des activités NACE Rev. 2. Plus d'information est disponible sur http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/collecte_donnees/-nomenclatures/nacebel/.

Les emplois occupés par les travailleurs intérimaires constituent une exception importante. Ceux-ci sont attribués au secteur du travail intérimaire (NACE 78). Cela s'explique par le fait que les travailleurs intérimaires ne sont connus que comme travailleurs de l'agence d'intérim et non comme travailleurs de l'entreprise où ils sont employés.

L'attribution des emplois à un secteur d'activité économique peut diverger de deux manières des chiffres de l'ONSS sur l'emploi:

1. Une entreprise est affectée pour l'ensemble de la période de référence à un seul secteur d'activité (le plus récent). De cette façon, ni la création/la destruction d'emplois, ni les évolutions nettes ne sont perturbées par les changements d'activité qui s'appliquent à certaines entreprises durant la période de référence. Dans les statistiques de l'ONSS, les emplois sont liés au code d'activité qui a été attribué pour le trimestre concerné; pour retracer l'évolution de l'emploi au niveau sectoriel, il faut donc tenir compte des changements d'activité appliqués à certaines entreprises;
2. Pour le calcul de la réallocation d'emplois, les employeurs qui ont été associés par le couplage d'enregistrements sont réunis au sein d'une seule unité d'observation (cf. question 7). Cette nouvelle unité d'observation reçoit le code d'activité de l'employeur principal à la fin de la période de référence. Si par exemple lors de la fusion d'une entreprise industrielle avec un grossiste, une nouvelle entreprise est créée qui est classée sous l'industrie, l'ensemble de l'unité d'observation sera classé sous l'industrie.

La taille de l'entreprise

La taille de l'entreprise d'un employeur est calculée comme étant la moyenne du nombre d'emplois disponibles au début (30 juin de l'année $t-1$) et à la fin (30 juin de l'année t) de la période. Seule la taille des entreprises entrantes et sortantes n'est pas calculée de cette façon. La taille des employeurs entrants est égal au

nombre d'emplois au 30 juin de l'année t . La taille d'entreprise des employeurs sortants équivaut au nombre d'emplois au 30 juin de l'année $t-1$. DynaM suit en cela la méthode de calcul de Haltiwanger, Jarmin et Miranda (2010).

Références

- Bassanini A. & Marianna P. (2009), 'Looking Inside the Perpetual-Motion Machine. Job and Worker Flows in OECD Countries', *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*, OECD Publishing, nr. 95.
- Benedetto G., Haltiwanger J., Lane J. & McKinney K. (2007), 'Using Worker Flows to Measure Firm Dynamics', in *Journal of Business & Economic Statistics*, vol. 25, nr. 3, p. 299-313.
- Butani S.J., Clayton R.L., Kapani V., Spletzer J.R., Talan D.M. & Werking G.S. (2006), 'Business employment dynamics: tabulations by employer size', in *Monthly Labor Review*, vol. 129, nr. 2, February 2006.
- Davis J.S., Haltiwanger J.C. & Schuh S. (1996), *Job creation and destruction*, Cambridge/London.
- Eurostat/OECD (2007), *Eurostat - OECD Manual on Business Demography Statistics*, Luxembourg.
- Geurts K. & Vets P. (2011), *Employee flows to study firm and employment dynamics*, DynaM working paper, HIVA-KU Leuven, Leuven.
- Haltiwanger J., Jarmin R. & Miranda J. (2010), 'Who Creates Jobs? Small vs. Large vs. Young', *NBER Working Paper n° 16300*.
- Sadeghi A. (2008), 'The births and deaths of business establishments in the United States', in *Monthly Labor Review*, vol. 131, nr. 12, December 2008.

Annexe 2 Chiffres et tableaux

Tableau B1 L'emploi intérieur salarié par région et par secteur (2009)

	Région de Bruxelles-cap.		Région flamande		Région wallonne		Belgique	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Agriculture	550	0,1	22 800	1,1	6 200	0,6	29 600	0,8
Industrie	34 400	5,7	390 800	18,4	143 700	14,6	568 900	15,3
Construction	15 400	2,5	126 800	6,0	63 700	6,5	205 900	5,5
Services commerciaux	326 900	53,9	935 000	44,0	374 900	38,1	1 636 800	44,0
Services non commerciaux	229 100	37,8	651 500	30,6	395 100	40,2	1 275 700	34,3
Total	606 300	100,0	2 127 000	100,0	983 500	100,0	3 716 900	100,0

Source: Bureau fédéral du Plan (Hermreg)

Tableau B2 Taux de création et de destruction d'emplois par région, type d'entreprise et secteur (2008-2010)

	Nombre d'emplois	Nombre d'employeurs	Taux de création d'emplois			Taux de destruction d'emplois			Evolution nette
	N	N	Employeurs en expansion %	Entrants %	Total %	Employeurs en destruction %	Sortants %	Total %	%
Belgique									
2008									
Agriculture	18 419	4 803	13,4	5,7	19,1	14,2	8,1	22,3	-3,2
Industrie	598 775	20 734	4,4	0,4	4,8	3,4	0,7	4,1	0,8
Construction	209 949	30 614	8,2	3,3	11,4	5,9	3,2	9,1	2,3
<i>Commerce - Transports et entreposage - Hébergement et restauration</i>	797 523	96 621	6,8	2,3	9,1	5,1	2,3	7,4	1,8
<i>Information et communication</i>	82 062	5 319	7,9	1,6	9,5	3,7	1,0	4,7	4,8
<i>Activités financières et d'assurance</i>	137 092	8 592	3,0	0,9	3,9	2,4	0,6	3,0	0,9
<i>Activités immobilières</i>	14 064	3 936	8,3	6,3	14,6	4,9	4,0	8,9	5,7
<i>Services administratifs, de soutien et spécialisés</i>	403 826	32 432	7,6	1,5	9,1	3,8	1,3	5,1	4,1
Services commerciaux	1 434 566	146 900	6,8	1,9	8,7	4,4	1,8	6,2	2,5
<i>Administration publique et enseignement</i>	943 441	5 701	2,6	0,0	2,6	1,2	0,0	1,2	1,4
<i>Activités médico-sociales et sociales</i>	431 205	12 391	6,0	0,9	6,9	1,0	0,3	1,3	5,6
<i>Arts, spectacles et activités récréatives - Autres services - Divers</i>	113 941	24 574	7,7	2,8	10,5	6,0	2,8	8,7	1,8
Services non commerciaux	1 488 587	42 666	3,9	0,5	4,4	1,5	0,3	1,8	2,6
Total	3 750 295	245 717	5,4	1,2	6,6	3,2	1,1	4,4	2,2
2009									
Agriculture	19 078	4 912	17,0	8,4	25,3	10,0	5,2	15,3	10,1
Industrie	592 996	20 385	2,5	0,3	2,9	6,1	1,0	7,2	-4,3
Construction	212 692	30 898	6,6	2,6	9,2	6,7	3,7	10,5	-1,2
<i>Commerce - Transports et entreposage - Hébergement et restauration</i>	834 083	95 669	5,2	2,0	7,2	5,8	2,3	8,1	-0,9
<i>Information et communication</i>	99 218	5 334	4,4	1,0	5,4	5,5	1,1	6,6	-1,2
<i>Activités financières et d'assurance</i>	138 182	8 597	2,3	0,7	3,0	3,4	0,7	4,0	-1,0
<i>Activités immobilières</i>	14 923	4 234	7,1	4,6	11,7	6,3	4,3	10,6	1,1
<i>Services administratifs, de soutien et spécialisés</i>	399 511	32 367	4,4	1,2	5,6	9,8	1,4	11,1	-5,5
Services commerciaux	1 485 917	146 201	4,7	1,6	6,3	6,5	1,8	8,5	-2,2
<i>Administration publique et enseignement</i>	903 179	5 886	2,3	0,0	2,4	0,8	0,1	0,9	1,5
<i>Activités médico-sociales et sociales</i>	457 329	13 221	5,8	1,0	6,8	1,1	0,4	1,5	5,3
<i>Arts, spectacles et activités récréatives - Autres services - Divers</i>	111 280	24 329	6,9	2,8	9,7	6,2	3,1	9,2	0,4
Services non commerciaux	1 471 787	43 436	3,8	0,5	4,3	1,3	0,4	1,7	2,6
Total	3 782 469	245 832	4,2	1,1	5,2	4,5	1,3	5,8	-0,5

Tableau B2 Taux de création et de destruction d'emplois par région, type d'entreprise et secteur (2008-2010). Suite

	Nombre	Nombre	Taux de création d'emplois			Taux de destruction d'emplois			Evolution nette
	d'emplois	d'employeurs	Employeurs en expansion	Entrants	Total	Employeurs en destruction	Sortants	Total	
	N	N	%	%	%	%	%	%	%
2010									
Agriculture	19 948	4 934	13,2	5,9	19,1	12,0	6,4	18,4	0,7
Industrie	568 440	19 953	2,5	0,4	2,9	5,0	0,8	5,8	-3,0
Construction	212 402	31 206	7,2	2,6	9,8	6,0	3,5	9,5	0,3
Commerce - Transports et entreposage - Hébergement et restauration	831 269	94 673	5,5	2,0	7,5	5,1	2,1	7,2	0,3
Information et communication	96 621	5 283	3,7	1,0	4,7	5,4	1,2	6,6	-1,9
Activités financières et d'assurance	131 792	8 583	2,1	0,7	2,8	3,9	0,7	4,6	-1,8
Activités immobilières	19 230	7 456	5,9	4,0	9,9	5,1	3,3	8,4	1,5
Services administratifs, de soutien et spécialisés	449 227	30 303	9,7	1,6	11,3	3,3	1,2	4,5	6,8
Services commerciaux	1 528 138	146 298	6,3	1,7	8,1	4,5	1,7	6,1	1,9
Administration publique et enseignement	913 223	5 928	1,8	0,1	1,9	1,1	0,1	1,1	0,8
Activités médico-sociales et sociales	434 520	12 641	4,4	0,6	5,1	1,1	0,4	1,5	3,6
Arts, spectacles et activités récréatives - Autres services - Divers	114 828	24 318	7,5	2,7	10,2	5,7	2,6	8,4	1,9
Services non commerciaux	1 462 571	42 887	3,1	0,4	3,5	1,5	0,4	1,8	1,7
Total	3 791 497	245 278	4,6	1,1	5,7	3,5	1,2	4,7	1,0

Tableau B2 Taux de création et de destruction d'emplois par région, type d'entreprise et secteur (2008-2010). Suite

	Nombre	Nombre	Taux de création d'emplois			Taux de destruction d'emplois			Evolution nette
	d'emplois	d'employeurs	Employeurs en expansion	Entrants	Total	Employeurs en destruction	Sortants	Total	
	N	N	%	%	%	%	%	%	%
Région wallonne									
2008									
Agriculture	2 573	1 079	11,5	7,0	18,5	10,5	6,8	17,4	1,1
Industrie	119 304	5 805	5,6	0,9	6,4	3,7	0,8	4,5	1,9
Construction	61 449	10 139	9,9	4,9	14,8	6,8	4,6	11,4	3,4
<i>Commerce - Transports et entreposage - Hébergement et restauration</i>	133 245	26 159	8,2	3,9	12,2	6,4	3,7	10,1	2,1
<i>Information et communication</i>	8 816	1 067	9,6	2,8	12,4	4,8	1,9	6,8	5,7
<i>Activités financières et d'assurance</i>	8 813	2 133	6,6	3,5	10,2	4,6	2,8	7,5	2,7
<i>Activités immobilières</i>	4 216	1 025	7,0	5,3	12,3	5,0	3,2	8,2	4,2
<i>Services administratifs, de soutien et spécialisés</i>	40 737	8 162	10,0	4,2	14,2	5,5	3,4	8,9	5,4
Services commerciaux	195 826	38 546	8,6	4,0	12,5	6,1	3,5	9,5	3,0
<i>Administration publique et enseignement</i>	125 307	2 169	3,9	0,1	4,0	1,7	0,1	1,8	2,2
<i>Activités médico-sociales et sociales</i>	126 778	4 130	5,9	1,2	7,0	1,2	0,4	1,6	5,5
<i>Arts, spectacles et activités récréatives - Autres services - Divers</i>	30 527	8 041	9,5	2,9	12,4	5,1	2,9	8,0	4,4
Services non commerciaux	282 611	14 340	5,4	0,9	6,3	1,8	0,5	2,3	3,9
Total	661 761	69 909	6,8	2,2	9,0	3,9	1,9	5,8	3,2
2009									
Agriculture	2 587	1 133	11,4	7,3	18,7	9,2	7,2	16,4	2,3
Industrie	118 010	5 739	3,5	0,6	4,1	6,0	1,2	7,2	-3,1
Construction	62 415	10 292	8,5	3,7	12,1	7,6	5,6	13,2	-1,0
<i>Commerce - Transports et entreposage - Hébergement et restauration</i>	133 913	26 071	7,0	3,6	10,6	7,1	4,0	11,0	-0,5
<i>Information et communication</i>	7 875	1 050	7,6	2,6	10,2	6,0	3,7	9,7	0,5
<i>Activités financières et d'assurance</i>	10 047	2 137	5,5	2,8	8,3	5,1	2,4	7,6	0,8
<i>Activités immobilières</i>	4 411	1 090	6,7	4,2	10,9	6,2	3,5	9,7	1,2
<i>Services administratifs, de soutien et spécialisés</i>	41 586	8 233	7,2	3,3	10,4	6,5	2,9	9,4	1,0
Services commerciaux	197 832	38 581	7,0	3,4	10,4	6,8	3,6	10,4	0,0
<i>Administration publique et enseignement</i>	127 998	2 245	3,1	0,1	3,2	1,8	0,1	1,8	1,4
<i>Activités médico-sociales et sociales</i>	136 307	4 615	5,8	1,2	7,0	1,3	0,5	1,7	5,3
<i>Arts, spectacles et activités récréatives - Autres services - Divers</i>	28 715	7 758	7,3	3,1	10,4	6,3	4,2	10,6	-0,2
Services non commerciaux	293 019	14 618	4,8	0,9	5,7	2,0	0,7	2,6	3,1
Total	673 863	70 363	5,6	1,9	7,4	4,6	2,1	6,8	0,7

Tableau B2 Taux de création et de destruction d'emplois par région, type d'entreprise et secteur (2008-2010). Suite

	Nombre	Nombre	Taux de création d'emplois			Taux de destruction d'emplois			Evolution nette
	d'emplois	d'employeurs	Employeurs en expansion	Entrants	Total	Employeurs en destruction	Sortants	Total	
	N	N	%	%	%	%	%	%	%
2010									
Agriculture	2 714	1 158	10,9	7,4	18,3	8,0	6,2	14,1	4,1
Industrie	116 717	5 625	4,0	0,6	4,6	4,7	1,3	6,0	-1,4
Construction	60 445	10 417	8,7	3,9	12,5	6,7	5,4	12,1	0,4
Commerce - Transports et entreposage - Hébergement et restauration	133 009	25 893	8,0	3,7	11,6	6,2	3,7	9,8	1,8
Information et communication	8 077	1 041	9,0	3,0	11,9	5,3	2,3	7,6	4,3
Activités financières et d'assurance	9 862	2 109	4,6	2,0	6,7	6,2	2,5	8,6	-2,0
Activités immobilières	4 934	1 626	5,4	3,9	9,3	5,8	3,4	9,1	0,1
Services administratifs, de soutien et spécialisés	53 512	8 181	10,8	3,4	14,2	5,4	2,2	7,6	6,6
Services commerciaux	209 393	38 850	8,5	3,5	12,0	5,9	3,2	9,1	2,9
Administration publique et enseignement	133 975	2 295	3,0	0,2	3,2	1,9	0,1	2,1	1,1
Activités médico-sociales et sociales	125 075	4 355	4,5	0,7	5,2	1,3	0,5	1,8	3,4
Arts, spectacles et activités récréatives - Autres services - Divers	29 958	7 759	7,7	3,0	10,7	5,3	3,1	8,4	2,3
Services non commerciaux	289 008	14 409	4,1	0,7	4,8	2,0	0,6	2,6	2,2
Total	678 277	70 459	5,9	1,9	7,8	4,1	2,0	6,1	1,7

Tableau B2 Taux de création et de destruction d'emplois par région, type d'entreprise et secteur (2008-2010). Suite

	Nombre	Nombre	Taux de création d'emplois			Taux de destruction d'emplois			Evolution nette
	d'emplois	d'employeurs	Employeurs en expansion	Entrants	Total	Employeurs en destruction	Sortants	Total	
	N	N	%	%	%	%	%	%	%
Région flamande									
2008									
Agriculture	15 735	3 701	13,7	5,6	19,3	14,9	8,2	23,1	-3,7
Industrie	342 604	13 453	4,5	0,4	4,9	3,9	0,7	4,6	0,3
Construction	123 454	18 582	7,7	2,6	10,3	5,5	2,6	8,1	2,2
<i>Commerce - Transports et entreposage - Hébergement et restauration</i>	377 043	57 965	8,5	2,8	11,3	6,1	2,9	9,0	2,3
<i>Information et communication</i>	32 694	2 792	10,4	2,2	12,6	3,7	1,4	5,1	7,4
<i>Activités financières et d'assurance</i>	20 538	5 281	8,0	3,6	11,6	4,1	2,3	6,4	5,2
<i>Activités immobilières</i>	6 063	2 061	9,1	7,8	16,9	5,0	5,2	10,2	6,7
<i>Services administratifs, de soutien et spécialisés</i>	118 493	17 555	10,3	2,7	13,0	4,7	2,1	6,8	6,2
Services commerciaux	554 830	85 654	9,0	2,8	11,8	5,6	2,6	8,2	3,6
<i>Administration publique et enseignement</i>	203 898	2 537	2,8	0,1	2,9	1,3	0,1	1,4	1,5
<i>Activités médico-sociales et sociales</i>	219 308	6 368	5,6	0,8	6,3	0,9	0,2	1,2	5,1
<i>Arts, spectacles et activités récréatives - Autres services - Divers</i>	43 383	11 137	8,3	3,8	12,1	7,4	3,7	11,1	0,9
Services non commerciaux	466 589	20 042	4,6	0,7	5,3	1,7	0,5	2,2	3,2
Total	1 503 211	141 432	6,6	1,6	8,2	4,1	1,6	5,7	2,5
2009									
Agriculture	16 320	3 756	18,0	8,6	26,6	10,2	5,0	15,2	11,4
Industrie	329 755	13 192	2,6	0,3	2,9	6,9	1,3	8,2	-5,3
Construction	123 883	18 667	6,3	2,2	8,5	6,4	2,9	9,4	-0,8
<i>Commerce - Transports et entreposage - Hébergement et restauration</i>	379 906	57 205	6,4	2,4	8,7	7,3	2,9	10,3	-1,5
<i>Information et communication</i>	34 960	2 812	6,3	1,3	7,7	6,3	1,4	7,7	0,0
<i>Activités financières et d'assurance</i>	20 901	5 304	6,5	2,6	9,1	4,7	2,6	7,3	1,9
<i>Activités immobilières</i>	6 653	2 263	8,1	5,8	13,9	6,5	4,9	11,3	2,6
<i>Services administratifs, de soutien et spécialisés</i>	121 682	17 497	7,8	2,1	9,9	6,5	2,4	8,8	1,0
Services commerciaux	564 101	85 081	6,7	2,3	9,0	7,0	2,7	9,7	-0,7
<i>Administration publique et enseignement</i>	206 898	2 607	3,6	0,1	3,8	1,2	0,3	1,5	2,3
<i>Activités médico-sociales et sociales</i>	229 952	6 519	5,6	0,7	6,3	0,9	0,4	1,3	5,0
<i>Arts, spectacles et activités récréatives - Autres services - Divers</i>	43 905	11 344	7,4	3,6	11,0	7,0	3,5	10,5	0,5
Services non commerciaux	480 754	20 470	4,9	0,7	5,6	1,6	0,6	2,2	3,4
Total	1 514 813	141 166	5,3	1,4	6,8	5,2	1,8	7,0	-0,3

Tableau B2 Taux de création et de destruction d'emplois par région, type d'entreprise et secteur (2008-2010). Suite

	Nombre	Nombre	Taux de création d'emplois			Taux de destruction d'emplois			Evolution nette
	d'emplois	d'employeurs	Employeurs en expansion	Entrants	Total	Employeurs en destruction	Sortants	Total	
	N	N	%	%	%	%	%	%	%
2010									
Agriculture	17 064	3 749	13,6	5,7	19,4	12,6	6,4	19,0	0,4
Industrie	316 097	12 892	2,6	0,4	3,0	5,6	0,8	6,4	-3,5
Construction	123 313	18 835	7,3	2,3	9,5	5,6	2,5	8,1	1,4
Commerce - Transports et entreposage - Hébergement et restauration	373 695	56 317	6,7	2,4	9,1	6,4	2,6	9,0	0,1
Information et communication	32 215	2 768	5,0	1,4	6,4	6,5	1,8	8,3	-1,9
Activités financières et d'assurance	20 748	5 305	6,2	2,9	9,2	4,5	2,7	7,2	2,0
Activités immobilières	8 844	3 819	6,8	4,4	11,2	5,1	3,6	8,6	2,6
Services administratifs, de soutien et spécialisés	137 095	16 336	8,9	2,2	11,1	5,1	2,0	7,1	4,0
Services commerciaux	572 595	84 545	7,1	2,4	9,5	6,0	2,4	8,4	1,1
Administration publique et enseignement	206 406	2 549	3,2	0,0	3,2	1,4	0,1	1,5	1,8
Activités médico-sociales et sociales	223 135	6 291	4,7	0,6	5,3	1,1	0,3	1,4	3,9
Arts, spectacles et activités récréatives - Autres services - Divers	45 203	11 361	7,9	3,5	11,5	6,5	3,2	9,7	1,8
Services non commerciaux	474 743	20 201	4,4	0,6	5,0	1,7	0,5	2,2	2,8
Total	1 503 811	140 222	5,4	1,4	6,8	4,6	1,5	6,1	0,7

Tableau B2 Taux de création et de destruction d'emplois par région, type d'entreprise et secteur (2008-2010). Suite

	Nombre	Nombre	Taux de création d'emplois			Taux de destruction d'emplois			Evolution nette
	d'emplois	d'employeurs	Employeurs en expansion	Entrants	Total	Employeurs en destruction	Sortants	Total	
	N	N	%	%	%	%	%	%	%
Région de Bruxelles-cap.									
2008									
Agriculture	90	21	5,6	0,0	5,6	8,9	3,3	12,2	-6,7
Industrie	15 761	1 249	4,9	1,4	6,2	4,9	2,1	7,0	-0,8
Construction	12 027	1 825	8,4	4,9	13,3	7,1	5,5	12,6	0,7
<i>Commerce - Transports et entreposage - Hébergement et restauration</i>	70 871	11 582	7,5	3,5	11,0	5,9	3,7	9,7	1,3
<i>Information et communication</i>	16 131	1 385	11,2	2,3	13,4	4,9	1,4	6,3	7,2
<i>Activités financières et d'assurance</i>	19 622	1 089	6,6	0,9	7,5	2,0	0,8	2,8	4,7
<i>Activités immobilières</i>	3 621	840	8,6	5,0	13,6	4,8	2,8	7,6	6,0
<i>Services administratifs, de soutien et spécialisés</i>	44 507	6 411	9,8	2,8	12,6	5,5	2,8	8,3	4,2
Services commerciaux	154 751	21 307	8,4	2,9	11,3	5,2	2,8	8,0	3,3
<i>Administration publique et enseignement</i>	69 823	893	2,9	0,2	3,0	1,7	0,1	1,8	1,2
<i>Activités médico-sociales et sociales</i>	45 142	1 807	6,2	1,7	7,9	1,8	0,6	2,4	5,5
<i>Arts, spectacles et activités récréatives - Autres services - Divers</i>	28 730	5 249	6,9	2,4	9,3	5,8	2,3	8,1	1,2
Services non commerciaux	143 695	7 949	4,7	1,1	5,8	2,6	0,7	3,3	2,5
Total	326 323	32 351	6,6	2,1	8,7	4,1	2,0	6,0	2,7
2009									
Agriculture	107	21	6,5	5,6	12,1	4,7	0,0	4,7	7,5
Industrie	17 804	1 225	3,7	1,3	5,0	5,0	2,0	7,0	-2,0
Construction	11 418	1 874	6,7	4,2	10,9	8,9	7,3	16,2	-5,4
<i>Commerce - Transports et entreposage - Hébergement et restauration</i>	70 655	11 503	6,2	3,5	9,7	7,2	4,0	11,2	-1,5
<i>Information et communication</i>	15 724	1 393	7,8	2,0	9,7	8,5	2,2	10,6	-0,9
<i>Activités financières et d'assurance</i>	20 776	1 074	4,1	0,7	4,8	3,7	0,6	4,4	0,4
<i>Activités immobilières</i>	3 668	873	5,5	3,1	8,5	6,0	4,3	10,3	-1,8
<i>Services administratifs, de soutien et spécialisés</i>	44 409	6 343	7,0	2,1	9,1	7,1	3,0	10,1	-1,0
Services commerciaux	155 230	21 186	6,3	2,6	8,9	6,8	3,1	9,9	-1,0
<i>Administration publique et enseignement</i>	60 417	926	2,7	0,1	2,8	1,7	0,1	1,9	0,9
<i>Activités médico-sociales et sociales</i>	49 218	2 002	7,9	2,2	10,1	1,8	0,5	2,3	7,9
<i>Arts, spectacles et activités récréatives - Autres services - Divers</i>	27 449	5 084	7,1	2,4	9,5	5,4	2,4	7,8	1,6
Services non commerciaux	137 084	8 012	5,4	1,3	6,8	2,5	0,7	3,2	3,6
Total	321 642	32 318	5,8	2,0	7,8	4,9	2,2	7,1	0,7

Tableau B2 Taux de création et de destruction d'emplois par région, type d'entreprise et secteur (2008-2010). Suite

	Nombre	Nombre	Taux de création d'emplois			Taux de destruction d'emplois			Evolution nette
	d'emplois	d'employeurs	Employeurs en expansion	Entrants	Total	Employeurs en destruction	Sortants	Total	
	N	N	%	%	%	%	%	%	%
2010									
Agriculture	147	23	0,7	1,4	2,0	25,3	3,4	28,7	-26,6
Industrie	15 514	1 159	3,5	1,0	4,5	5,0	2,5	7,5	-3,0
Construction	11 036	1 829	7,1	3,9	11,0	9,0	7,1	16,1	-5,1
Commerce - Transports et entreposage - Hébergement et restauration	68 677	11 246	6,7	3,9	10,6	5,6	4,2	9,9	0,7
Information et communication	14 216	1 347	6,6	1,7	8,3	7,1	2,7	9,8	-1,5
Activités financières et d'assurance	17 516	1 053	3,9	0,8	4,7	4,1	0,9	5,0	-0,3
Activités immobilières	5 164	1 978	4,6	3,4	8,1	4,7	2,8	7,5	0,6
Services administratifs, de soutien et spécialisés	50 772	5 342	10,3	3,0	13,4	5,3	2,6	7,9	5,5
Services commerciaux	156 344	20 966	7,5	3,1	10,6	5,5	3,1	8,6	2,0
Administration publique et enseignement	58 487	964	3,1	0,3	3,4	3,4	0,4	3,7	-0,4
Activités médico-sociales et sociales	45 423	1 899	4,1	1,3	5,5	1,6	0,5	2,1	3,4
Arts, spectacles et activités récréatives - Autres services - Divers	28 032	4 997	8,6	2,0	10,5	4,8	2,3	7,0	3,5
Services non commerciaux	131 942	7 860	4,6	1,0	5,6	3,0	0,8	3,9	1,8
Total	314 981	31 837	6,1	2,1	8,2	4,6	2,3	6,8	1,4

Tableau B2 Taux de création et de destruction d'emplois par région, type d'entreprise et secteur (2008-2010). Suite

	Nombre	Nombre	Taux de création d'emplois			Taux de destruction d'emplois			Evolution
	d'emplois	d'employeurs	Employeurs en expansion	Entrants	Total	Employeurs en destruction	Sortants	Total	nette
	N	N	%	%	%	%	%	%	%
Employeurs plurirégionaux									
2008									
Agriculture	22	2	0,0	0,0	0,0	4,7	120,9	125,6	-125,6
Industrie	121 108	227	2,8	0,0	2,8	1,5	0,1	1,5	1,3
Construction	13 019	68	4,4	0,0	4,4	4,9	0,0	4,9	-0,4
<i>Commerce - Transports et entreposage - Hébergement et restauration</i>	216 365	915	2,9	0,0	2,9	2,1	0,1	2,2	0,8
<i>Information et communication</i>	24 421	75	1,9	0,0	1,9	2,4	0,0	2,4	-0,5
<i>Activités financières et d'assurance</i>	88 120	89	0,6	0,0	0,6	1,8	0,0	1,8	-1,2
<i>Activités immobilières</i>	165	10	4,2	3,6	7,9	0,0	11,5	11,5	-3,6
<i>Services administratifs, de soutien et spécialisés</i>	200 090	304	5,1	0,0	5,1	2,5	0,0	2,5	2,6
Services commerciaux	529 161	1 393	3,3	0,0	3,3	2,2	0,0	2,2	1,1
<i>Administration publique et enseignement</i>	544 414	102	2,1	0,0	2,1	1,0	0,0	1,0	1,1
<i>Activités médico-sociales et sociales</i>	39 977	86	8,2	0,1	8,3	0,3	0,0	0,3	8,1
<i>Arts, spectacles et activités récréatives - Autres services - Divers</i>	11 302	147	2,6	0,0	2,6	3,1	0,0	3,1	-0,5
Services non commerciaux	595 693	335	2,5	0,0	2,5	1,0	0,0	1,0	1,6
Total	1 259 001	2 025	2,9	0,0	2,9	1,6	0,0	1,6	1,3
2009									
Agriculture	64	2	1,6	0,0	1,6	1,6	0,0	1,6	0,0
Industrie	127 428	229	1,4	0,0	1,4	4,4	0,0	4,4	-3,0
Construction	14 976	65	1,6	0,0	1,6	4,0	0,0	4,1	-2,4
<i>Commerce - Transports et entreposage - Hébergement et restauration</i>	249 610	890	2,2	0,0	2,2	2,3	0,1	2,3	-0,1
<i>Information et communication</i>	40 660	79	0,9	0,0	0,9	3,5	0,0	3,5	-2,6
<i>Activités financières et d'assurance</i>	86 459	82	0,5	0,0	0,5	2,7	0,0	2,7	-2,3
<i>Activités immobilières</i>	192	8	12,0	0,0	12,0	10,9	0,0	10,9	1,0
<i>Services administratifs, de soutien et spécialisés</i>	191 835	294	1,1	0,0	1,1	13,1	0,0	13,2	-12,1
Services commerciaux	568 754	1 353	1,5	0,0	1,5	6,1	0,0	6,1	-4,7
<i>Administration publique et enseignement</i>	507 867	108	1,6	0,0	1,6	0,2	0,0	0,2	1,3
<i>Activités médico-sociales et sociales</i>	41 852	85	4,4	0,0	4,4	0,8	0,0	0,8	3,6
<i>Arts, spectacles et activités récréatives - Autres services - Divers</i>	11 212	143	3,0	0,1	3,1	4,3	0,1	4,4	-1,3
Services non commerciaux	560 931	336	1,8	0,0	1,8	0,4	0,0	0,4	1,5
Total	1 272 152	1 985	1,6	0,0	1,6	3,4	0,0	3,4	-1,8

Tableau B2 Taux de création et de destruction d'emplois par région, type d'entreprise et secteur (2008-2010). Suite

	Nombre	Nombre	Taux de création d'emplois			Taux de destruction d'emplois			Evolution nette
	d'emplois	d'employeurs	Employeurs en expansion	Entrants	Total	Employeurs en destruction	Sortants	Total	
	N	N	%	%	%	%	%	%	%
2010									
Agriculture	23	4	34,8	0,0	34,8	0,0	0,0	0,0	34,8
Industrie	120 113	277	0,8	0,0	0,8	3,9	0,0	3,9	-3,1
Construction	17 609	125	1,4	0,2	1,6	4,6	1,5	6,2	-4,5
Commerce - Transports et entreposage - Hébergement et restauration	255 889	1 217	2,1	0,0	2,1	2,4	0,1	2,5	-0,3
Information et communication	42 114	127	0,8	0,0	0,8	4,1	0,0	4,1	-3,3
Activités financières et d'assurance	83 667	116	0,4	0,0	0,4	3,4	0,0	3,4	-3,0
Activités immobilières	288	33	11,1	0,0	11,1	4,5	0,3	4,9	6,3
Services administratifs, de soutien et spécialisés	207 849	444	9,8	0,3	10,1	1,0	0,1	1,1	9,1
Services commerciaux	589 806	1 937	4,5	0,1	4,6	2,2	0,1	2,2	2,4
Administration publique et enseignement	514 356	120	0,8	0,0	0,8	0,5	0,0	0,5	0,4
Activités médico-sociales et sociales	40 888	96	2,9	0,0	2,9	0,2	0,1	0,3	2,6
Arts, spectacles et activités récréatives - Autres services - Divers	11 635	201	3,0	0,1	3,1	6,2	0,0	6,2	-3,0
Services non commerciaux	566 878	417	1,0	0,0	1,0	0,6	0,0	0,6	0,5
Total	1 294 428	2 760	2,6	0,1	2,7	1,7	0,1	1,7	0,9

Tableau B3 Employeurs entrants et sortants par région et secteur (2008-2010)

	Entrants	Nombre d'employeurs		Taux des
	N	Sortants	Taux des entrants %	sortants %
Belgique				
2008				
Agriculture	672	615	14,0	12,8
Industrie	1 095	1 293	5,3	6,2
Construction	4 197	3 513	13,7	11,5
<i>Commerce - Transports et entreposage - Hébergement et restauration</i>	10 977	10 960	11,4	11,3
<i>Information et communication</i>	789	619	14,8	11,6
<i>Activités financières et d'assurance</i>	743	619	8,6	7,2
<i>Activités immobilières</i>	702	447	17,8	11,4
<i>Services administratifs, de soutien et spécialisés</i>	3 523	2 968	10,9	9,2
Services commerciaux	16 734	15 613	11,4	10,6
<i>Administration publique et enseignement</i>	198	194	3,5	3,4
<i>Activités médico-sociales et sociales</i>	2 426	2 202	9,9	9,0
<i>Arts, spectacles et activités récréatives - Autres services - Divers</i>	1 094	699	8,8	5,6
Services non commerciaux	3 718	3 095	8,7	7,3
Total	26 416	24 129	10,8	9,8
2009				
Agriculture	718	631	0,0	12,8
Industrie	984	1 346	4,8	6,6
Construction	3 784	3 699	12,2	12,0
<i>Commerce - Transports et entreposage - Hébergement et restauration</i>	10 131	11 145	10,6	11,6
<i>Information et communication</i>	653	620	12,2	11,6
<i>Activités financières et d'assurance</i>	623	624	7,2	7,3
<i>Activités immobilières</i>	620	512	14,6	12,1
<i>Services administratifs, de soutien et spécialisés</i>	3 093	2 984	9,6	9,2
Services commerciaux	15 120	15 885	10,3	13,0
<i>Administration publique et enseignement</i>	190	199	3,2	3,4
<i>Activités médico-sociales et sociales</i>	1 304	806	9,9	6,1
<i>Arts, spectacles et activités récréatives - Autres services - Divers</i>	2 431	2 299	10,0	9,4
Services non commerciaux	3 925	3 304	9,0	7,6
Total	24 531	24 865	10,0	10,1
2010				
Agriculture	642	646	13,0	13,1
Industrie	956	1 324	4,8	6,6
Construction	3 977	3 550	12,7	11,4
<i>Commerce - Transports et entreposage - Hébergement et restauration</i>	10 203	10 496	10,8	11,1
<i>Information et communication</i>	603	602	11,4	11,4
<i>Activités financières et d'assurance</i>	647	604	7,5	7,0
<i>Activités immobilières</i>	656	553	8,8	7,4
<i>Services administratifs, de soutien et spécialisés</i>	3 266	3 036	10,8	10,0
Services commerciaux	15 375	15 291	10,5	10,5
<i>Administration publique et enseignement</i>	2 263	2 185	9,3	9,0
<i>Activités médico-sociales et sociales</i>	1 118	785	8,8	6,2
<i>Arts, spectacles et activités récréatives - Autres services - Divers</i>	256	237	4,3	4,0
Services non commerciaux	3 637	3 207	8,5	7,5
Total	24 587	24 018	10,0	9,8

Tableau B3 Employeurs entrants et sortants par région et secteur (2008-2010). Suite

	Entrants	Nombre d'employeurs		Taux des
	N	Sortants	N	entrants
				%
Région wallonne				
2008				
Agriculture	185	130		17,1
Industrie	408	416		7,0
Construction	1 556	1 311		15,3
Commerce - Transports et entreposage - Hébergement et restauration	3 332	3 245		12,7
Information et communication	174	141		16,3
Activités financières et d'assurance	206	169		9,7
Activités immobilières	186	112		18,1
Services administratifs, de soutien et spécialisés	973	770		11,9
Services commerciaux	4 871	4 437		12,6
Administration publique et enseignement	62	58		2,9
Activités médico-sociales et sociales	689	649		8,6
Arts, spectacles et activités récréatives - Autres services - Divers	381	214		9,2
Services non commerciaux	1 132	921		7,9
Total	8 152	7 215		11,7
2009				
Agriculture	180	161		0,0
Industrie	341	422		5,9
Construction	1 447	1 389		14,1
Commerce - Transports et entreposage - Hébergement et restauration	3 144	3 299		12,1
Information et communication	132	153		12,6
Activités financières et d'assurance	171	156		8,0
Activités immobilières	165	128		15,1
Services administratifs, de soutien et spécialisés	855	791		10,4
Services commerciaux	4 467	4 527		11,6
Administration publique et enseignement	60	56		2,7
Activités médico-sociales et sociales	449	243		9,7
Arts, spectacles et activités récréatives - Autres services - Divers	704	689		9,1
Services non commerciaux	1 213	988		8,3
Total	7 648	7 487		10,9
2010				
Agriculture	174	149		15,0
Industrie	327	425		5,8
Construction	1 522	1 322		14,6
Commerce - Transports et entreposage - Hébergement et restauration	3 192	3 082		12,3
Information et communication	142	126		13,6
Activités financières et d'assurance	148	165		7,0
Activités immobilières	174	148		10,7
Services administratifs, de soutien et spécialisés	945	787		11,6
Services commerciaux	4 601	4 308		11,8
Administration publique et enseignement	688	618		8,9
Activités médico-sociales et sociales	351	242		8,1
Arts, spectacles et activités récréatives - Autres services - Divers	112	84		4,9
Services non commerciaux	1 151	944		8,0
Total	7 775	7 148		11,0

© Office national de la Sécurité sociale et DynaM-belgium.org

Tableau B3 Employeurs entrants et sortants par région et secteur (2008-2010). Suite

	Nombre d'employeurs		Taux des entrants %	Taux des sortants %
	Entrants N	Sortants N		
Région flamande				
2008				
Agriculture	485	480	13,1	13,0
Industrie	588	752	4,4	5,6
Construction	2 337	1 925	12,6	10,4
Commerce - Transports et entreposage - Hébergement et restauration	6 002	6 086	10,4	10,5
Information et communication	418	305	15,0	10,9
Activités financières et d'assurance	444	361	8,4	6,8
Activités immobilières	379	251	18,4	12,2
Services administratifs, de soutien et spécialisés	1 882	1 565	10,7	8,9
Services commerciaux	9 125	8 568	10,7	10,0
Administration publique et enseignement	76	86	3,0	3,4
Activités médico-sociales et sociales	1 213	1 057	10,9	9,5
Arts, spectacles et activités récréatives - Autres services - Divers	534	370	8,4	5,8
Services non commerciaux	1 823	1 513	9,1	7,5
Total	14 358	13 238	10,2	9,4
2009				
Agriculture	536	470	0,0	12,5
Industrie	544	795	4,1	6,0
Construction	2 015	1 985	10,8	10,6
Commerce - Transports et entreposage - Hébergement et restauration	5 424	6 120	9,5	10,7
Information et communication	327	296	11,6	10,5
Activités financières et d'assurance	380	387	7,2	7,3
Activités immobilières	343	273	15,2	12,1
Services administratifs, de soutien et spécialisés	1 666	1 568	9,5	9,0
Services commerciaux	8 140	8 644	9,6	10,2
Administration publique et enseignement	89	108	3,4	4,1
Activités médico-sociales et sociales	635	437	9,7	6,7
Arts, spectacles et activités récréatives - Autres services - Divers	1 254	1 122	11,1	9,9
Services non commerciaux	1 978	1 667	9,7	8,1
Total	13 213	13 561	9,4	9,6
2010				
Agriculture	466	495	12,4	13,2
Industrie	542	774	4,2	6,0
Construction	2 155	1 899	11,4	10,1
Commerce - Transports et entreposage - Hébergement et restauration	5 402	5 798	9,6	10,3
Information et communication	295	285	10,7	10,3
Activités financières et d'assurance	411	354	7,7	6,7
Activités immobilières	337	278	8,8	7,3
Services administratifs, de soutien et spécialisés	1 656	1 574	10,1	9,6
Services commerciaux	8 101	8 289	9,6	9,8
Administration publique et enseignement	1 143	1 096	10,1	9,6
Activités médico-sociales et sociales	594	429	9,4	6,8
Arts, spectacles et activités récréatives - Autres services - Divers	62	71	2,4	2,8
Services non commerciaux	1 799	1 596	8,9	7,9
Total	13 063	13 053	9,3	9,3

Tableau B3 Employeurs entrants et sortants par région et secteur (2008-2010). Suite

	Entrants	Nombre d'employeurs		Taux des
	N	Sortants	Taux des entrants %	sortants %
Région de Bruxelles-cap.				
2008				
Agriculture	2	4	9,5	19,0
Industrie	98	122	7,8	9,8
Construction	304	277	16,7	15,2
Commerce - Transports et entreposage - Hébergement et restauration	1 635	1 622	14,1	14,0
Information et communication	197	173	14,2	12,5
Activités financières et d'assurance	93	89	8,5	8,2
Activités immobilières	136	82	16,2	9,8
Services administratifs, de soutien et spécialisés	668	631	10,4	9,8
Services commerciaux	2 729	2 597	12,8	12,2
Administration publique et enseignement	60	50	6,7	5,6
Activités médico-sociales et sociales	524	496	10,0	9,4
Arts, spectacles et activités récréatives - Autres services - Divers	178	115	9,9	6,4
Services non commerciaux	762	661	9,6	8,3
Total	3 895	3 661	12,0	11,3
2009				
Agriculture	2	0	9,5	0,0
Industrie	99	125	8,1	10,2
Construction	322	324	17,2	17,3
Commerce - Transports et entreposage - Hébergement et restauration	1 557	1 716	13,5	14,9
Information et communication	194	170	13,9	12,2
Activités financières et d'assurance	72	81	6,7	7,5
Activités immobilières	112	111	12,8	12,7
Services administratifs, de soutien et spécialisés	571	623	9,0	9,8
Services commerciaux	2 506	2 701	11,8	12,7
Administration publique et enseignement	41	35	4,4	3,8
Activités médico-sociales et sociales	219	126	10,9	6,3
Arts, spectacles et activités récréatives - Autres services - Divers	472	487	9,3	9,6
Services non commerciaux	732	648	9,1	8,1
Total	3 661	3 798	11,3	11,8
2010				
Agriculture	2	2	8,7	8,7
Industrie	85	121	7,3	10,4
Construction	294	323	16,1	17,7
Commerce - Transports et entreposage - Hébergement et restauration	1 591	1 583	14,1	14,1
Information et communication	163	187	12,1	13,9
Activités financières et d'assurance	87	85	8,3	8,1
Activités immobilières	145	126	7,3	6,4
Services administratifs, de soutien et spécialisés	649	672	12,1	12,6
Services commerciaux	2 635	2 653	12,6	12,7
Administration publique et enseignement	430	471	8,6	9,4
Activités médico-sociales et sociales	173	113	9,1	6,0
Arts, spectacles et activités récréatives - Autres services - Divers	82	82	8,5	8,5
Services non commerciaux	685	666	8,7	8,5
Total	3 701	3 765	11,6	11,8

Tableau B3 Employeurs entrants et sortants par région et secteur (2008-2010). Suite

	Entrants	Nombre d'employeurs		Taux des
	N	Sortants	Taux des entrants %	sortants %
Employeurs plurirégionaux				
2008				
Agriculture	0	1	0,0	50,0
Industrie	1	3	0,4	1,3
Construction	0	0	0,0	0,0
Commerce - Transports et entreposage - Hébergement et restauration	8	7	0,9	0,8
Information et communication	0	0	0,0	0,0
Activités financières et d'assurance	0	0	0,0	0,0
Activités immobilières	1	2	10,0	20,0
Services administratifs, de soutien et spécialisés	0	2	0,0	0,7
Services commerciaux	9	11	0,6	0,8
Administration publique et enseignement	0	0	0,0	0,0
Activités médico-sociales et sociales	0	0	0,0	0,0
Arts, spectacles et activités récréatives - Autres services - Divers	1	0	1,2	0,0
Services non commerciaux	1	0	0,3	0,0
Total	11	15	0,5	0,7
2009				
Agriculture	0	0	0,0	0,0
Industrie	0	4	0,0	1,7
Construction	0	1	0,0	1,5
Commerce - Transports et entreposage - Hébergement et restauration	6	10	0,7	1,1
Information et communication	0	1	0,0	1,3
Activités financières et d'assurance	0	0	0,0	0,0
Activités immobilières	0	0	0,0	0,0
Services administratifs, de soutien et spécialisés	1	2	0,3	0,7
Services commerciaux	7	13	0,5	1,0
Administration publique et enseignement	0	0	0,0	0,0
Activités médico-sociales et sociales	1	0	1,2	0,0
Arts, spectacles et activités récréatives - Autres services - Divers	1	1	0,7	0,7
Services non commerciaux	2	1	0,6	0,3
Total	9	19	0,5	1,0
2010				
Agriculture	0	0	0,0	0,0
Industrie	2	4	0,7	1,4
Construction	6	6	4,8	4,8
Commerce - Transports et entreposage - Hébergement et restauration	18	33	1,5	2,7
Information et communication	3	4	2,4	3,1
Activités financières et d'assurance	1	0	0,9	0,0
Activités immobilières	0	1	0,0	3,0
Services administratifs, de soutien et spécialisés	16	3	3,6	0,7
Services commerciaux	38	41	2,0	2,1
Administration publique et enseignement	2	0	1,0	0,0
Activités médico-sociales et sociales	0	1	0,0	1,0
Arts, spectacles et activités récréatives - Autres services - Divers	0	0	0,0	0,0
Services non commerciaux	2	1	0,5	0,2
Total	48	52	1,7	1,9

Tableau B4 Répartition de l'emploi par région, taille de l'entreprise et secteur (2010)

	<50 jobs %	50-199 jobs %	> 200 jobs %	Total N
Belgique				
Agriculture	85,5	11,9	2,6	19 948
Industrie	26,1	21,1	52,8	568 440
Construction	66,3	18,2	15,5	212 402
<i>Commerce - Transports et entreposage - Hébergement et restauration</i>	<i>51,1</i>	<i>13,9</i>	<i>35,0</i>	<i>831 269</i>
<i>Information et communication</i>	<i>28,9</i>	<i>17,1</i>	<i>54,0</i>	<i>96 621</i>
<i>Activités financières et d'assurance</i>	<i>22,8</i>	<i>9,3</i>	<i>67,9</i>	<i>131 792</i>
<i>Activités immobilières</i>	<i>83,6</i>	<i>13,9</i>	<i>2,5</i>	<i>19 230</i>
<i>Services administratifs, de soutien et spécialisés</i>	<i>28,5</i>	<i>14,6</i>	<i>56,8</i>	<i>449 227</i>
<i>Services commerciaux</i>	<i>41,0</i>	<i>13,9</i>	<i>45,1</i>	<i>1 528 138</i>
<i>Administration publique et enseignement</i>	<i>4,4</i>	<i>11,3</i>	<i>84,3</i>	<i>913 223</i>
<i>Activités médico-sociales et sociales</i>	<i>17,5</i>	<i>20,2</i>	<i>62,4</i>	<i>434 520</i>
<i>Arts, spectacles et activités récréatives - Autres services - Divers</i>	<i>72,4</i>	<i>17,9</i>	<i>9,7</i>	<i>114 828</i>
Services non commerciaux	13,6	14,4	71,9	1 462 571
Total	29,9	15,4	54,7	3 791 497

© Office national de la Sécurité sociale et DynaM-belgium.org

Tableau B4 Répartition de l'emploi par région, taille de l'entreprise et secteur (2010). Suite

	<50 jobs %	50-199 jobs %	> 200 jobs %	Total N
Région wallonne				
Agriculture	90,9	9,1	0,0	2 714
Industrie	34,3	23,3	42,4	116 717
Construction	75,0	16,9	8,1	60 445
<i>Commerce - Transports et entreposage - Hébergement et restauration</i>	<i>77,7</i>	<i>11,7</i>	<i>10,6</i>	<i>133 009</i>
<i>Information et communication</i>	<i>62,1</i>	<i>27,5</i>	<i>10,3</i>	<i>8 077</i>
<i>Activités financières et d'assurance</i>	<i>71,8</i>	<i>6,6</i>	<i>21,6</i>	<i>9 862</i>
<i>Activités immobilières</i>	<i>77,6</i>	<i>18,1</i>	<i>4,3</i>	<i>4 934</i>
<i>Services administratifs, de soutien et spécialisés</i>	<i>60,4</i>	<i>20,0</i>	<i>19,6</i>	<i>53 512</i>
<i>Services commerciaux</i>	<i>72,4</i>	<i>14,3</i>	<i>13,2</i>	<i>209 393</i>
<i>Administration publique et enseignement</i>	<i>12,7</i>	<i>26,4</i>	<i>60,9</i>	<i>133 975</i>
<i>Activités médico-sociales et sociales</i>	<i>25,0</i>	<i>20,3</i>	<i>54,7</i>	<i>125 075</i>
<i>Arts, spectacles et activités récréatives - Autres services - Divers</i>	<i>81,9</i>	<i>14,7</i>	<i>3,5</i>	<i>29 958</i>
Services non commerciaux	25,2	22,5	52,3	289 008
Total	46,0	19,6	34,4	678 277

© Office national de la Sécurité sociale et DynaM-belgium.org

Tableau B4 Répartition de l'emploi par région, taille de l'entreprise et secteur (2010). Suite

	<50 jobs %	50-1 000 jobs %	>1 000 jobs %	Total N
Région flamande				
Agriculture	84,8	12,1	3,1	17 064
Industrie	31,6	26,3	42,1	316 097
Construction	70,5	19,8	9,6	123 313
<i>Commerce - Transports et entreposage - Hébergement et restauration</i>	71,3	17,1	11,6	373 695
<i>Information et communication</i>	48,7	22,2	29,1	32 215
<i>Activités financières et d'assurance</i>	79,4	14,9	5,7	20 748
<i>Activités immobilières</i>	91,0	5,9	3,0	8 844
<i>Services administratifs, de soutien et spécialisés</i>	49,3	23,5	27,2	137 095
<i>Services commerciaux</i>	65,4	18,7	16,0	572 595
<i>Administration publique et enseignement</i>	8,0	28,3	63,6	206 406
<i>Activités médico-sociales et sociales</i>	13,7	22,6	63,7	223 135
<i>Arts, spectacles et activités récréatives - Autres services - Divers</i>	78,1	16,5	5,4	45 203
Services non commerciaux	17,4	24,5	58,1	474 743
Total	43,8	22,1	34,1	1 503 811

© Office national de la Sécurité sociale et DynaM-belgium.org

Tableau B4 Répartition de l'emploi par région, taille de l'entreprise et secteur (2010). Suite

	<50 jobs %	50-1 000 jobs %	>1 000 jobs %	Total N
Région de Bruxelles-cap.				
Agriculture	64,8	35,2	0,0	147
Industrie	43,1	15,4	41,6	15 514
Construction	69,3	19,1	11,5	11 036
<i>Commerce - Transports et entreposage - Hébergement et restauration</i>	62,5	16,6	20,9	68 677
<i>Information et communication</i>	44,1	32,2	23,7	14 216
<i>Activités financières et d'assurance</i>	33,5	30,6	35,9	17 516
<i>Activités immobilières</i>	77,1	22,9	0,0	5 164
<i>Services administratifs, de soutien et spécialisés</i>	48,8	26,8	24,3	50 772
<i>Services commerciaux</i>	53,6	23,1	23,3	156 344
<i>Administration publique et enseignement</i>	10,7	8,8	80,5	58 487
<i>Activités médico-sociales et sociales</i>	28,9	18,1	53,0	45 423
<i>Arts, spectacles et activités récréatives - Autres services - Divers</i>	75,4	17,1	7,5	28 032
Services non commerciaux	30,7	13,8	55,5	131 942
Total	44,1	18,7	37,2	314 981

© Office national de la Sécurité sociale et DynaM-belgium.org

Tableau B4 Répartition de l'emploi par région, taille de l'entreprise et secteur (2010). Suite

	<50 jobs %	50-1 000 jobs %	>1 000 jobs %	Total N
Employeurs plurirégionaux				
Agriculture	100,0	0,0	0,0	23
Industrie	1,7	5,9	92,4	120 113
Construction	4,6	10,5	84,8	17 609
<i>Commerce - Transports et entreposage - Hébergement et restauration</i>	4,7	9,5	85,8	255 889
<i>Information et communication</i>	2,2	6,1	91,7	42 114
<i>Activités financières et d'assurance</i>	0,8	3,7	95,5	83 667
<i>Activités immobilières</i>	76,7	23,3	0,0	288
<i>Services administratifs, de soutien et spécialisés</i>	1,7	4,5	93,9	207 849
<i>Services commerciaux</i>	2,9	6,6	90,4	589 806
<i>Administration publique et enseignement</i>	0,1	0,7	99,2	514 356
<i>Activités médico-sociales et sociales</i>	2,1	8,6	89,3	40 888
<i>Arts, spectacles et activités récréatives - Autres services - Divers</i>	18,7	33,3	48,0	11 635
Services non commerciaux	0,6	2,0	97,4	566 878
Total	1,8	4,6	93,6	1 294 428

© Office national de la Sécurité sociale et DynaM-belgium.org

Bibliographie

- Davis J.S., Haltiwanger J.C. & Schuh S. (1996), *Jobcreation and destruction*, Cambridge/London.
- Davies S. (2011), 'Regional resilience in the 2008-2010 downturn: comparative evidence from European countries', *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, rsr019.
- Federaal Planbureau (2011), *Regionale economische vooruitzichten 2010-2016*.
- Federaal Planbureau (2012), *De Belgische economische groei zou in 2012 uitkomen op 0,1%*, Perscommuniqué 10 februari 2012
- Foster L., Haltiwanger J. & Krizan C.J. (2001), 'Aggregate productivity growth: Lessons from microeconomic evidence', in E. Dean, M. Harper & C. Hulten, *New developments in productivity analysis*, University of Chicago Press, Chicago, p. 303-418.
- Geurts K. (2010), *Jobcreatie en –destructie tijdens de crisis*, KEROSINE, Working Paper.
- Geurts K. & Ramioul M. (2009), *Jobcreatie en –destructie bij Vlaamse werkgevers*, KEROSINE, Working Paper.
- Geurts K. & Vets P. (2011), *Employee flows to study firm and employments dynamics*, DynaM working paper.
- Haltiwanger J., Jarmin R. & Miranda J. (2010), 'Who Creates Jobs?' Small vs. Large vs. Young', *NBER Working Paper*, n° 16300.
- Hoge Raad voor de Werkgelegenheid (2008), 'Dynamiek van de bedrijven en van de gesalarieerde werkgelegenheid', in *Verslag 2008*, Brussel.
- Hoge Raad voor de Werkgelegenheid (2010), *Verslag 2010*, Brussel.
- Hoge Raad voor de Werkgelegenheid (2011), *Verslag 2011*, Brussel.
- Konings J., Persyn D. & Torfs W. (2012), *De impact van de crisis op de arbeidsmarkt in Vlaanderen*, VIVES-KU Leuven.
- Lawless M., (2012), *Job Creation and Destruction in Recession*, Central Bank of Ireland Economic Letter Series, Vol.2012, No.1.
- NBB (2012), *Economische indicatoren voor België*, wekelijkse publicatie 2012-02.
- NBB-INR (2012), *Regionale rekeningen 2003-2010*.
- OECD (2009), 'How do industry, firm and worker characteristics shape job and worker flows?', in *OECD Employment Outlook 2009*, OECD, Paris, p. 117-163.
- Simmie J. & Martin R. (2010), 'The economic resilience of regions: towards an evolutionary approach', *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, vol. 3, p. 27-43.
- Vanderbiesen W. & Jacobs M. (2012), *Interregionale en grensoverschrijdende mobiliteit in België*, WSE Report, 2012.